Pour tout savoir sur vos droits...
"SI J'AVAIS SU"
Tous les dimanches, à 17 h 30, au réseau TVA.

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUÉRIN mazda à Laval

Aujourd'hui: Périodes de nuages et de soleil
Minimum -10° Maximum -2°
Demain: nébulosité croissante DÉTAILS CAHIER SPORT

• MONTRÉAL, MARDI 26 NOVEMBRE 1991 108e ANNÉE Nº 38 76 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

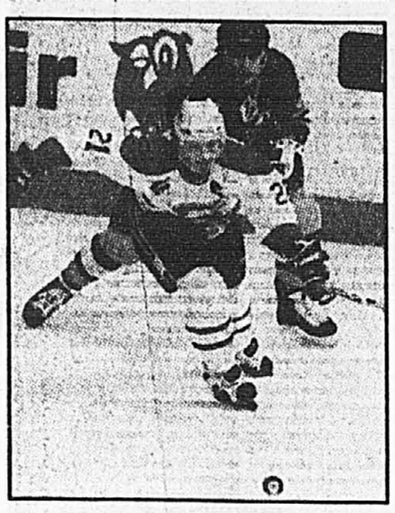

S3 CANADIEN 4 BRUINS 3

Le Canadien a effectué une poussée de trois buts en dernière période hier soir au Forum, effaçant ainsi un déficit de 3-1. Kirk Muller a dirigé l'attaque avec deux buts.

A3 COCAÏNE

Paul-Normand Chevalier, un caporal de la SQ, comparaît aujourd'hui au palais de justice de Saint-Jérôme sous une accusation de possession de cinq kilos de cocaïne.

B1 SONDAGE

Soixante-dix-sept p. cent des Québécois sont insatisfaits du gouvernement fédéral, ce qui représente une hausse de quatre points par rapport à septembre dernier.

D1 ÉCONOMIE

Le projet ICEM lancé par Imasco en 1987 a permis de créer plus de 1300 emplois dans la région montréalaise, avec des retombées annuelles de l'ordre de 250 millions.

C1 LA MODE

Tonique, élégant et vibrant de couleurs grâce à un jeu savant de quadrilles géométriques, le tartan, en petites touches ou en total look, fait un retour en force cet hiver.

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... D13 à D15
marchandises E4
emplois ..... E4 et E5
automobiles ..... E5 à E7
propositions d'affaires D11

Arts et spectacles
informations E1 à E3, E9, E10
ciné-horaire E9
Télé-horaire E2

Bandes dessinées E5
Décès E8
Économie ..... D1 à D11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? . D13
Feuilleton D15
Horoscope D14
Le monde C7, D12
Loteries — résultats: A4
Mode ..... C1 à C6
Mots croisés E6
Mot mystère E4

Castonguay démissionne pour des raisons de santé

Gérald Beaudoin devient coprésident du comité sur la constitution

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

Ce sont officiellement des raisons de santé qui ont amené le sénateur Claude Castonguay à démissionner du comité parlementaire mixte sur la constitution.

Un comité que M. Castonguay avait lui-même qualifié de «fiasco total, dépassant ce que Kafka aurait été capable d'imaginer», dans un entretien accordé à *La Presse* il y a deux semaines, au lendemain de la catastrophe manitobaine.

La démission du coprésident a été annoncée par le bureau du premier ministre, dans un communiqué diffusé en début d'après-midi. On y indique que le sénateur a reçu la consigne de son médecin de «réduire ses activités au minimun pendant quelques mois».

Pour le chef libéral Jean Chrétien et le leader du Bloc québécois Lucien Bouchard, il n'y a pas de doute que les problèmes de santé très sérieux du comité ont eu un impact sur celle de M. Castonguay.

Le chef libéral, qui voyait dans le départ de la coprésidente Dorothy Dobbie une bonne solution de début à tous les problèmes du comité parlementaire, a même déclaré: «Ils n'ont pas voulu qu'elle parte, ça l'a rendu malade».

VOIR SANTÉ EN A 2

■ **Les libéraux de Bourassa profondément déçus de la démission de Castonguay.** ***Page B 1***

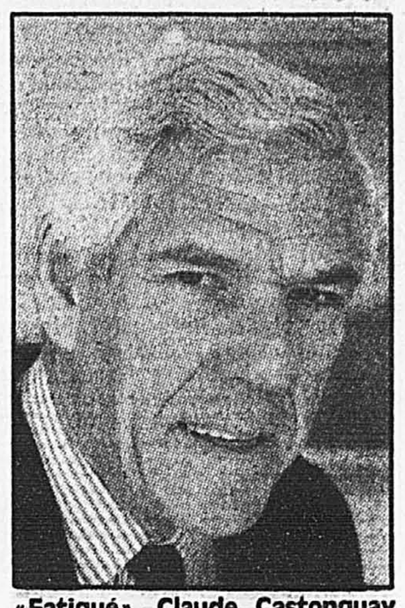

«Fatigué», Claude Castonguay laisse son poste.

LE CHAT S'EN VA À ST. LOUIS

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Les Expos ont échangé leur joueur de premier but des six dernières saisons, le Gros Chat, Andres Galarraga, aux Cardinals de St. Louis en retour du droitier Ken Hill. Les Expos ont tout fait pour tenter d'obtenir l'artilleur gaucher acadien Rhéal Cormier, mais les Cardinals se sont montrés trop exigeants, au dire du directeur général Dan Duquette. En Hill, les Expos font l'acquisition d'un lanceur de 25 ans, qui a conservé une fiche de 11-10 la saison dernière, sa première complète dans les ligues majeures, et une moyenne de points mérités de 3,57. *Cahier Sports, page 2* PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Nouveau Forum: les parties s'affrontent avec énergie

JEAN-PIERRE BONHOMME

L'implantation du nouveau Forum, sur les terrains de la gare Windsor, ne saurait se réaliser utilement sans que ce complexe soit amputé de deux de ses immeubles, des ailes de construction relativement récentes.

C'est le point de vue que le Canadien Pacifique a défendu hier fermement, lors de la première journée des audiences publiques que le gouvernement fédéral tient sur cette question patrimoniale.

L'architecte Michael Fish, représentant Action Montréal et The Friends of Windsor Station, devait toutefois, dans un long mémoire, exprimer un point de vue contraire. Il a fait valoir que les promoteurs ne devraient pas démolir l'aile ouest, rue de la Gauchetière, communément appelée «The Mud Hut» dans le milieu architectural, et l'aile ouest de la rue Saint-Antoine, la «Emerson Accounting Wing». Selon lui, on pourrait construire le nouveau Forum et conserver toutes les dépendances de la gare.

L'affrontement de ces points de vue s'est manifesté hier dans l'amphithéatre du gouvernement fédéral, au Complexe Guy-Favreau, devant quatre commissaires nommés pour étudier cette question: Mmes Trudy Cowan et Raymonde Gauthier ainsi que MM. André Lalonde et Noël Bélanger.

Selon les dispositions de la Loi sur la protection des gares ferro-

VOIR FORUM EN A 2

Marie-Claude Côté a reçu plusieurs coups à la tête

MARCEL LAROCHE

Marie-Claude Côté, cette jeune étudiante de 17 ans kidnappée à la porte d'un disco-bar du sud-ouest de Montréal il y a plus d'un mois, a été assassinée avant que son corps à demi-nu ne soit jeté dans les eaux du Saint-Laurent.

De diverses sources, *La Presse* a appris que les résultats préliminaires de l'autopsie démontrent que l'adolescente d'Outremont a reçu plusieurs coups à la tête. On ignore pour l'instant si elle a été agressée sexuellement.

Chose certaine, le corps de la malheureuse a séjourné dans l'eau pendant plusieurs semaines, ce qui laisse supposer que le ou les tueurs s'en sont débarrassés dans les heures qui ont suivi son enlèvement au bar Le Barina, rue de l'Église, à Côte Saint-Paul, dans la nuit du dimanche 13 octobre.

Il était impossible d'en savoir davantage hier sur les résultats de l'autopsie, le pathologiste André Lauzon, directeur du laboratoire de médecine légale de Montréal, n'ayant pu compléter toutes les expertises voulues.

Les recherches effectuées jusqu'à maintenant ont surtout porté sur l'examen externe de toutes les blessures décelées sur le cadavre. Certaines plaies, dit-on, ont été causées par son long séjour dans l'eau, mais celles qu'elle porte à la tête sont bel et bien des marques de coups. Des analyses plus poussées sur des tissus organiques doivent être complétées aujourd'hui.

Hier, les autorités policières observaient un mutisme intrigant sur la poursuite de leur enquête,

VOIR COUPS EN A 2

Un Haïtien raconte sa fuite ratée vers Miami

RICHARD HÉTU

PORT-AU-PRINCE

LA PRESSE EN HAÏTI

Edris Charles ne s'était jamais retrouvé «entre ciel et mer», pour reprendre ses propres mots. C'est donc la peur dans l'âme qu'il a quitté le Petit Goave, le samedi 16 novembre, à bord d'une embarcation à voile et à moteur d'environ sept mètres de long par trois mètres de large, en compagnie de 200 compatriotes. Son espoir était de gagner Miami et d'échapper ainsi aux menaces dont il était l'objet.

«Le jour venait de tomber quand nous sommes partis», a raconté l'homme de 25 ans, hier, au cours d'une entrevue avec *La Presse* effectuée au domicile de Paul Dejean, directeur du Centre Karl-Lévesque de Port-au-Prince.

«Nous étions entassés comme des sardines. Nous ne pouvions même pas bouger. Autour du bateau, des marsouins sautaient hors de l'eau et nous éclaboussaient. Nous avons même vu des requins. Tout le monde a été malade. Tout le monde craignait que le bateau, ainsi chargé, ne chavire.»

Edris Charles — c'est le faux nom qu'il s'est donné pour les besoins de l'entrevue — n'est jamais parvenu à Miami. Il n'a pas été plus loin que la pointe ouest de l'île de la Gonave, qui se trouve dans la baie du même nom. C'est là que le *Lily*, nom du bateau du capitaine Annélus, s'est arrêté sur l'heure du midi, le dimanche 17 novembre, pour faire le plein d'essence.

Les militaires arrivent

Mais il n'y avait presque plus d'essence sur l'île de la Gonave, a raconté Edris. Le capitaine Annélus n'a pu en acheter que 24 gallons, mettant ainsi son bateau en péril de se retrouver en panne sèche une fois rendu au terrible Cap du Vent, entre Haïti et Cuba, où plus de 100 Haïtiens ont péri la semaine dernière.

Malgré le danger, les passagers du *Lily* ont choisi de poursuivre la route. Ils ont ancré le bateau au large de l'île de la Gonave pour y passer la nuit de dimanche à lundi. Mais, au beau milieu de ce qui devait être leur sommeil, une chaloupe s'est approchée de leur embarcation, transportant cinq militaires.

«Ils ont tiré des coups de feu en l'air pour nous réveiller», a déclaré Edris. «Les douilles sont retombées sur nous, mais personne n'a été blessé. Ils ont demandé à parler au maitre de bord. Après discussions, ils ont accepté de nous laisser tranquilles si le capitaine Annélus leur donnait 1000$, ce qui fut fait.»

La fuite d'Edris Charles et de ses compatriotes a néanmoins pris fin le lundi matin 18 novembre quand ils ont entendu à la radio que les États-Unis avaient décidé de renvoyer les réfugiés haïtiens dans leur pays. Une information qui a été confirmée quand les passagers du *Lily* ont entendu le témoignage de certains réfugiés qui retournaient en Haïti.

L'histoire d'Edris Charles est typique de celle des quelques 3500 Haïtiens qui ont pris la mer au cours des dernières semaines,

VOIR MIAMI EN A 2

■ **«On va vous faire sauter», menacent les occupants de l'ambassade.** ***Page A 4***

■ **Augmentation spectaculaire du nombre de boat-people.** ***Page C 7***

VANCOUVER
À compter du 16 décembre 1991
Vol aller retour à partir de 399$ + 69 $
Aller simple 249$ + 42 $
Les Ailes de l'Ouest

FORT LAUDERDALE
tous les mardis
à partir du 23 décembre
à partir de 169$ + 75 $

TURKS & CAICOS
LA DESTINATION PAR EXCELLENCE
Vols directs tous les samedis à partir du 21 décembre 1991
1 semaine à partir de 815$ + 115 $ tx
2 semaines à partir de 1 141$ + 148 $ tx incluant avion, hôtel et transferts
Réduction de 150$ p.p. si la réservation et le paiement sont effectués 90 jours avant la date de départ.
Turks & Caicos Tours
TARIFS VALIDES SUR CERTAINES DATES DE DÉPART
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
Permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

SUITE DE LA UNE

FORUM

Nouveau Forum: les parties s'affrontent avec énergie

viaires patrimoniales (administrée par la Commission fédérale des lieux et monuments historiques), la gare Windsor est, depuis l'année dernière, classée «monument historique».

Son propriétaire, le Canadien Pacifique, était tenu de demander la permission de démolir, car une opposition s'était manifestée. Le ministre fédéral de l'Environnement est, dans cette circonstance, contraint de consulter l'opinion publique. Les commissaires donneront leur avis au ministre en février prochain. L'audience de cette semaine est la première du genre à se tenir au Canada.

Il faut préciser que les commissaires ne doivent se prononcer que sur un seul aspect de ce grand projet: celui de la transformation du complexe de la gare «patrimoniale» elle-même. Ce projet est du reste considérable puisqu'il nécessite des déboursés de quelque 20 millions. Ils n'ont pas vu d'esquisse, d'élévation, de maquette du projet du nouveau Forum proprement dit. La Canadian Arena Company, parente de la brasserie Molson, qui compte parmi les promoteurs, était représentée et s'était faite accompagner par un certain Maurice Richard.

Le projet a d'ores et déjà reçu un appui de poids. La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) lui a donné hier un appui sans réserve. Dans un mémoire présenté aux commissaires, la FTQ déplore la situation de l'industrie de la construction et exprime le souhait que le projet se réalise. Elle fait valoir que la première phase — celle de la restauration de la gare Windsor — engage des fonds de 20 millions entièrement payés par le secteur privé tout en préservant les principaux immeubles patrimoniaux.

Les porte-parole du Canadien Pacifique, MM. Jacques Côté, (directeur des immobilisations) et Daniel Arbour, urbaniste, ont précisé que les architectes du nouveau Forum ne sont pas encore choisis. Un commissaire s'est demandé si l'on pouvait juger objectivement de la pertinence de la transformation des immeubles de la gare et des dépendances sans avoir un apercu de l'architecture du projet d'amphithéâtre voisin.

La société du Canadien Pacifique, elle, compte naturellement un architecte pour réaliser le curetage de son propre patrimoine: c'est Peter Rose, bien connu pour sa contribution à la construction du Centre canadien d'architecture.

L'immeuble du Canadien Pacifique, nommé par certains «The Mud Hut» (la hutte de terre) de par la nature de son revêtement, rue de La Gauchetière, doit être démoli pour dégager le front du nouveau Forum. Le gouvernement fédéral étudie ce projet pour déterminer s'il est acceptable sur le plan de la protection du patrimoine.

M. Rose s'est dit convaincu que la transformation de la gare Windsor s'impose dans les circonstances. C'est selon lui le prix à payer pour faire évoluer Montréal, pour faire revivre et mettre en valeur les vieilles constructions de pierre de l'architecte américain Bruce Price, réalisées en 1888, et de son successeur Edward Maxwell. Les dépendances qu'il faut démolir, a-t-il affirmé, n'ont pas une grande valeur architecturale. Les corps principaux qui logent le siège social seront intégralement préservés et mis en valeur.

Le grand changement concerne la construction d'une nouvelle gare à l'ouest du nouveau Forum. L'architecte a montré, maquette à l'appui, que cette nouvelle construction, séparée de l'ancienne gare par le nouveau Forum, pourra mieux recevoir les quatre millions de passagers qui utilisent les trains de banlieue, tout en leur permettant de circuler vers l'ancienne gare. □

SANTÉ

Castonguay démissionne pour des raisons de santé

Selon Lucien Bouchard, il y a aussi certainement un prétexte qui se cache derrière cette maladie aux avantages «diplomatiques».

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a quant à lui affirmé à la sortie des Communes qu'il ne s'agissait pas de troubles de santé «diplomatiques», ajoutant que pour en savoir plus long sur l'impact des problèmes du comité sur la santé du sénateur, il faudrait plutôt lui en parler directement, ou encore à son médecin.

M. Clark a en outre déclaré en Chambre que le gouvernement proposait le nom du sénateur conservateur Gérald Beaudoin comme remplaçant de M. Castonguay aux côtés de la députée manitobaine Dorothy Dobbie.

Cette nomination devrait être entérinée par les membres du comité ce matin. Ce n'est qu'à ce moment-là que M. Beaudoin parlera aux journalistes, indiquait-on au bureau du très expérimenté constitutionaliste hier après-midi.

À l'instar de M. Beaudoin, M. Castonguay a fait savoir hier, par l'entremise de ses adjoints d'Ottawa et de Montréal, qu'il refusait pour le moment de parler aux journalistes. Les appels à son domicile et à sa résidence secondaire sont restés sans réponse.

Dans la lettre qu'il a envoyée au premier ministre vendredi dernier, le sénateur de 62 ans explique que son état de «fatigue» le force à laisser son poste de coprésident. «Mon médecin m'ordonne d'éviter les pressions quotidiennes et le stress dus aux audiences publiques, aux voyages, aux tensions liées à mes fonctions des dernières semaines», écrit le sénateur.

M. Castonguay avait déjà offert sa démission une première fois, en vain, au lendemain d'une tournée de consultation du comité au Manitoba qui avait viré au désastre. L'ancien ministre libéral provincial, père de l'assurance-santé, éminent homme d'affaires respecté au Québec comme dans le reste du Canada, leader des «Amis du lac Meech», s'était alors cogné le nez sur des salles d'audience vides. Sans parler des assemblées publiques transformées en séances de défoulement anti-gouvernement et des querelles internes tragicomiques qui avaient ponctué le voyage des parlementaires.

Joe Clark avait toutefois refusé la démission de M. Castonguay à ce moment-là, et déclaré publiquement qu'il comptait plutôt écouter ses «suggestions» sur les moyens à prendre pour ressusciter l'opération gouvernementale.

Quelques jours plus tard, le sénateur se vidait le coeur et faisait part à *La Presse* de ses doutes plus que profonds sur la capacité du comité de jamais retomber sur ses pattes et de remplir le mandat qu'on lui avait donné. M. Castonguay indiquait aussi que la mission dont il se trouvait investi dépassait largement, dans son contenu et sa méthode, ce dont le gouvernement lui avait parlé au printemps dernier, quand il avait accepté la coprésidence du comité constitutionnel.

Selon Lucien Bouchard, le départ de M. Castonguay risque d'être très mal perçu par les gens d'affaires du Québec, «qui misaient beaucoup sur M. Castonguay, qui attendaient qu'il leur apporte une entente d'Ottawa».

M. Clark a toutefois tenu à préciser hier que le gouvernement ne «perdait» pas le sénateur, qui continuera à travailler avec le gouvernement au dossier constitutionnel. D'ailleurs, dans sa lettre de démission, M. Castonguay indique qu'il est «disposé à oeuvrer de nouveau dans ce dossier, au moment opportun, selon des modalités dont il faudra convenir».

Et selon M. Clark, le comité pourra continuer à travailler efficacement sans le sénateur.

Pour le critique aux affaires constitutionnelles néo-démocrate Lorne Nystrom, le départ de M. Castonguay est d'abord et avant tout très «triste», car le sénateur, dit-il, apportait beaucoup de prestige au comité. Non seulement au Québec, mais dans tout le Canada. «M. Castonguay fut un des leaders de la révolution tranquille, responsable de plusieurs programmes sociaux au Québec. Il est très respecté dans cette province et dans le reste du Canada. Il connait aussi très bien les questions constitutionnelles. C'est un nationaliste modéré qui a aime aussi le Canada», a-t-il expliqué.

M. Nystrom croit toutefois que le sénateur Beaudoin est sûrement le meilleur remplaçant qu'on aurait pu trouver. Et selon le député conservateur Jean-Pierre Blackburn, membre du comité, M. Beaudoin est un «excellent choix».

«Je pense que M. Beaudoin a une compétence et une expérience constitutionnelle reconnues, qui le rendent en mesure d'assumer la coprésidence du comité au pied levé et de faire le travail de façon excellente», a-t-il déclaré.

M. Blackburn affirme aussi que M. Beaudoin a toute la crédibilité nécessaire chez les élus québécois. «Rappelez-vous le comité Beaudoin-Edwards sur la formule d'amendement, a-t-il dit. Le gouvernement du Québec fut un des premiers à dire qu'il était favorable à nos recommandations. Je pense que M. Beaudoin a cette crédibilité et ce respect des élus du Québec.» □

Gérald Beaudoin

COUPS

Marie-Claude Côté a reçu plusieurs coups à la tête

en regard de ces premières observations du pathologiste André Lauzon.

On se souviendra que l'adolescente a été retrouvée sans vie et à demi-nue, en fin de matinée le vendredi 22 novembre, dans les eaux du Saint-Laurent à la hauteur des îles de Boucherville, sur la Rive-Sud.

Au moment de la macabre découverte, la jeune étudiante du collège Brébeuf, dans le secteur Côte-des-Neiges, n'était vêtue que d'un veston noir identique à celui qu'elle portait le jour de sa mystérieuse disparition.

Depuis ce temps, les policiers de la section des homicides de la CUM ont multiplié les vérifications et interrogé des dizaines de personnes, sans pour autant mettre la main au collet du ou des auteurs de ce meurtre. □

Marie-Claude Côté

MIAMI

Un Haïtien raconte sa fuite ratée vers Miami

dans l'espoir de trouver refuge à Miami. Selon M. Dejean, dont le centre s'occupe de questions relatives aux droits de l'Homme, cette histoire tend à contredire la thèse américaine selon laquelle les réfugiés haïtiens quittent leur pays seulement pour des raisons économiques.

«L'embargo commercial contre Haïti n'est pas le facteur qui a déclenché l'exode», a soutenu M. Dejean, qui a vécu pendant 15 ans à Montréal. «Ce qui a poussé les gens à partir, c'est le fait qu'ils n'avaient plus d'espoir que la situation change dans leur pays. Et c'est espoir est essentiellement politique.»

Père de deux enfants, Edris Charles a joué un rôle actif dans l'élection du père Jean-Bertrand Aristide à la présidence d'Haïti. En compagnie de plusieurs jeunes de la zone de Petit Goave, qui se trouve à l'ouest de Port-au-Prince, il s'est joint au mouvement Lavalas, enregistrant des cassettes et montant des pièces de théâtre à caractère politique.

«Il est un grand compositeur de saynettes», a dit M. Dejean.

Après le coup d'État du 30 septembre, les efforts d'Edris Charles et de ses camarades en faveur du père Aristide se sont cependant retournés contre eux.

«Un jour», s'est souvenu Edris, «les macoutes sont venus dans ma ville et ont demandé à des écoliers où habitaient les jeunes partisans d'Aristide. Ils leur ont dit que si nous restions chez nous, ils nous emmèneraient en prison.»

Un boeuf pour Miami

Il n'en fallait pas plus à Edris et ses compagnons pour prendre le maquis.

«Depuis le 30 septembre, a-t-il dit, je n'ai pas dormi une fois à la maison. Même les membres de ma parenté ne voulaient pas m'héberger par peur des représailles.»

Peu après avoir gagné «les hauteurs», Edris et ses amis (ils étaient une quarantaine) ont entendu qu'un «Kanter» était en voie de partir pour Miami (le terme «Kanter» vient de la marque d'un camion qui sert au transport des Haïtiens). De façon dérisoire, il est désormais utilisé quand vient le temps de parler des bateaux de réfugiés qui partent pour Miami.

«On nous demandait 200 $ pour le voyage», a expliqué Edris. «Ceux qui n'avaient pas d'argent pouvaient donner un bout de leur terre ou un animal. J'ai offert le boeuf que j'avais donné à mon fils de quatre ans.»

Et M. Dejean d'interrompre le témoignage d'Edris: «En Haïti, a-t-il dit, on donne un boeuf à son enfant comme au Québec on ouvre un compte à la Caisse populaire pour son enfant. C'est la même chose.»

«Une sorte de racket»

Après avoir organisé son départ, Edris et ses amis ont attendu dans le maquis qu'on leur donne la date du départ du «Kanter». Quand le jour est venu, ils étaient 300 à vouloir monter à bord du *Lily*. Une centaine d'Haïtiens ont dû remettre à plus tard leur fuite vers Miami.

Mais compte tenu du sort des passagers du *Lily*, ils peuvent se compter chanceux. À leur retour à Petit Goave, à 10h du matin le mercredi 20 novembre, les réfugiés n'ont pas pu récupérer tout l'argent qu'ils avaient investi pour leur voyage.

«Le capitaine a d'abord dit qu'il devait aller en ville pour chercher notre argent», a déclaré Edris. «Puis, il est revenu avec des militaires et nous a dit qu'il ne nous remettrait que 100$. Plusieurs personnes qui avaient donné un animal ou leur terre ont tout perdu. J'ai été chanceux. J'ai pu récupérer mon boeuf en le convainquant que je trouverais les 100$.»

«C'est une sorte de racket, les Kanter, a expliqué M. Dejean. Plusieurs macoutes y sont mêlés. Je n'ai pas besoin d'en ajouter pour que vous compreniez l'ironie de la situation.»

Edris Charles a décidé qu'il ne prendrait plus jamais la mer. Mais plusieurs de ses amis, a-t-il soutenu, seraient prêts à s'embarquer demain matin dans le prochain *Lily* afin de fuir l'oppression qu'ils ressentent dans ce pays qu'on appelle Haïti. □

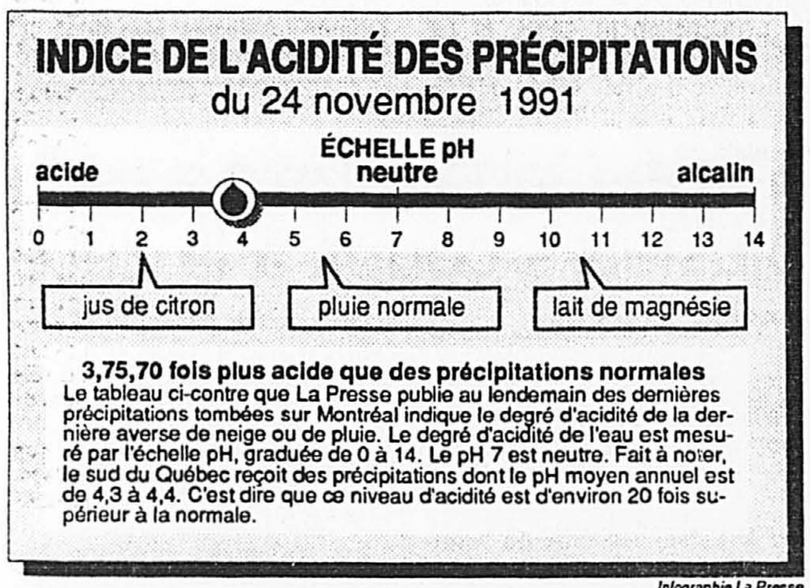

Infographie La Presse

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 726
à quatre chiffres 1996

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

MARDI 26 NOVEMBRE 1991 48-2-01

24,5
Campagne 1991
Centraide
205 organismes
500 000 bénéficiaires
La suite dépend de vous
20 256 000$

EN BREF
Saviez-vous que plus de 40 p. cent des usagers du **Centre éducatif communautaire René-Goupil** sont maintenant d'origine haïtienne. Le Centre est un lieu d'éducation populaire qui vise à répondre aux besoins des citoyens de Saint-René-Goupil, dans le quartier Saint-Michel.
Ligne Tél-Don : 1 800 267-5555

Où donner de son sang

■ **Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :**
● **Montréal : au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h; au rez-de-chaussée de la Tour Bell Canada, 700 ouest, rue de La Gauchetière, de 9 h à 16 h 30;**
● **Salaberry-de-Valleyfield : à l'hôtel Delta, 30, avenue du Centenaire, de 14 h à 20 h 30.**

La bague de Noël 1991
Une pure tradition des Fêtes... signée Birks

2 495 $
Dix diamants, poids total : 1 carat
Valeur de remplacement 3 750 $

Montées sur un anneau d'or 18 carats, voici des pierres précieuses d'une pureté et d'une qualité incomparables. La bague de Noël 1991 est conçue et fabriquée au Canada dans les ateliers de Birks, par des maîtres-joailliers qui recherchent l'ultime perfection esthétique. Saphirs, rubis, diamants et émeraudes... une valeur remarquable et un merveilleux cadeau de Noël qui fait revivre l'esprit et la tradition des Fêtes.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

La Presse

Fermeture du dépotoir Miron en 94, peut-être

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal ne saura pas avant le printemps prochain si le dépotoir de l'ancienne carrière Miron fermera en 1994, tel que promis.

Le site d'enfouissement « va fermer le jour où ça va être plein », a déclaré hier soir, en marge de la réunion mensuelle du conseil municipal, le responsable du dossier au comité exécutif, Richard Brunelle.

Il ajoute que 1994 est toujours la date prévue mais qu'il faut attendre les conclusions d'une étude que prépare la compagnie SNC-Lavalin et qui ne sera pas prête avant plusieurs mois.

M. Brunelle répète que 1994 était une évaluation qui avait été fournie par Lavalin dans une analyse qui avait commandée quand Montréal avait pris possession du site.

L'autre étude a été commandée le 17 juin dernier et porte sur la date et les scénarios de fermeture, ce qui inclut notamment le recouvrement une fois que l'ancienne carrière aura été remplie de déchets. Elle doit notamment tenir compte du tassement des ordures au cours des années qui suivront et de la décision de la Ville de Laval de ne plus utiliser le dépotoir.

Le directeur des Travaux publics, René Morency, note à ce sujet que le plan de gestion intégré des déchets rendu public vendredi dernier préconise entre autres la modernisation de l'incinérateur Des Carrières. Le dépotoir Miron pourrait être utilisé pendant ces travaux. Le plan de gestion doit toutefois faire l'objet d'une consultation publique, dont le rapport ne sera pas présenté au conseil municipal avant août prochain, prévoit-on.

M. Brunelle a par ailleurs déposé hier soir une liasse de documents relatifs à la controverse qui a entouré l'octroi d'une contrat à la compagnie Hibon. Cette dernière fournira des compresseurs qui seront utilisés au dépotoir pour le captage des biogaz produits par la décomposition des déchets.

Le consultant Tecsult, embauché par la Ville, avait recommandé le 25 septembre dernier d'accorder le contrat à la compagnie Roots Dresser avant de faire volte-face, le 8 octobre, en suggérant de l'octroyer plutôt à Hibon.

Selon l'administration, Hibon n'avait pas fourni, dans sa soumission, tel que demandé, les références permettant de démontrer que ses compresseurs pouvaient effectuer le travail.

L'entreprise est toutefois revenue à la charge et aurait cette fois envoyé une liste de clients dont la consultation aurait permis à Tecsult de changer son opinion en recommandant le produit de Hibon, le plus bas soumissionnaire.

On a par ailleurs déposé hier soir au conseil municipal une pétition de 36 000 noms demandant le maintien du zoo, de la ferme et du spectacle d'otaries au parc Angrignon.

La grande guignolée est de retour!

(De gauche à droite), Denis Talbot, de Musique Plus, le comédien Bernard Fortin, Francine Grimaldi, Patrice L'Écuyer, André-Philippe Gagnon et la marathonienne Carole Rouillard entourent le populaire Marc-André Coallier, après avoir rempli six paniers de provisions qui ont été remis à la Société Saint-Vincent-de-Paul, hier soir, lors d'une « course des célébrités » destinée à relancer la grande tradition de la guignolée. Durant les premiers jours de décembre, des centaines de bénévoles feront du porte-à-porte à travers le Québec pour ramasser les dons du publics (argent, nourriture non périssable, vêtements, etc) afin de les redistribuer aux pauvres.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Un policier de la SQ accusé de possession de cinq kilos de cocaïne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un caporal de la section de la lutte au crime organisé de la Sûreté du Québec, Paul-Normand Chevalier, a été arrêté, hier soir, par la police de Laval et comparaîtra aujourd'hui au Palais de justice de Saint-Jérôme sur des chefs d'accusation de possession de cinq kilos de cocaïne, de trafic et de complot.

L'une des fonctions principales de ce policier, comptant une vingtaine d'années de service, est de lutter contre les drogues dans la région des Laurentides, secteur faisant partie du district judiciaire de Terrebonne. Son port d'attache est le détachement de Saint-Jérôme.

Il a été appréhendé à 20 h 30, hier, dans la région où il travaille par des membres de la section renseignements et sécurité de la police de Laval à la suite d'une longue enquête.

Le tout a débuté le 27 septembre quand trois individus ont été appréhendés lors d'une transaction de cinq kilos de cocaïne avec des agents doubles de la police de Laval. Cette affaire s'est déroulée devant le centre commercial Place Rosemère, situé dans la municipalité du même nom.

Ces trois individus sont Gilbert Robertston, Robert Mayrand et Michel Trudeau. Ils ont été accusés de possession de cocaïne, de complot et de trafic et ils ont repris leur liberté sous cautionnement en attendant leur procès.

C'est à la suite d'informations reçues lors de ces arrestations que la police de Laval a entrepris une nouvelle enquête qui l'a conduite jusqu'au policier soupçonné d'avoir trempé dans cette affaire de drogue. Durant tout ce temps, elle a obtenu la collaboration de la SQ.

En fin d'après-midi hier, un sergent-détective de la Sûreté de Laval s'est présenté au Palais de justice de Saint-Jerôme pour obtenir un mandat d'arrestation. Un porte-parole du bureau du substitut du procureur général à Saint-Jerôme a mentionné que tout indiquait que cette affaire sera confiée à un représentant du district judiciaire de Montréal, soit le même qui a été consulté par les policiers lavallois lors de leur enquête.

Il comparaîtra devant le juge Roger Lagarde, de la Cour du Québec.

Un informaticien et un médecin soupçonnés d'avoir fraudé des grands magasins

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Un médecin et un informaticien d'Ottawa auraient réalisé une petite fortune en fraudant des grands magasins, des boutiques de musique ainsi que des compagnies d'assurances, avant de tomber entre les mains de la police de Laval.

Le Dr Mark Trozzi, attaché à l'Hôpital municipal d'Ottawa, et Carey James Heather ont comparu discrètement au palais de justice de Montréal sous plusieurs chefs d'accusation de faux et d'usage de faux. Remis en liberté sous cautionnement, ils reviendront devant le tribunal en janvier pour y subir leur enquête préliminaire.

Les comparutions n'ont pas été publicisées afin de permettre aux compagnies visées par ces fraudes — principalement Eaton et La Baie — de contrer rapidement de nouvelles tentatives du genre. De plus, quand les deux suspects ont été arrêtés le 12 novembre dernier, la police n'avait pas terminé ses perquisitions.

Un agent de sécurité

La supercherie aurait commencé fin juillet à Ottawa, Toronto et Brockville, en Ontario, avant de venir frapper la région de Montréal. C'est un gardien à l'emploi d'une grande chaîne de magasins, qui a une succursale au Centre Laval, qui a découvert le pot aux roses. Il a surveillé étroitement le manège des présumés fraudeurs avant d'alerter la police de Laval.

Les deux « professionnels » ont été pris en filature et arrêtés au centre commercial Le Carrefour. Par la suite, les policiers auraient trouvé dans un camion leur appartenant plusieurs pièces servant à leur « travail occasionnel », ainsi qu'une somme de 2000 $ en argent. Des perquisitions ont aussi été effectuées à Ottawa.

La police de Laval est avare de détails relativement à cette histoire. Un porte-parole a déclaré que les responsables de la sécurité de ces grands magasins avaient demandé de ne pas fournir de renseignements sur la façon de procéder des suspects afin de ne pas donner le goût à d'autres individus de faire la même chose. De plus, les grands magasins touchés n'ont pas fini d'apporter toutes les corrections nécessaires.

La Presse a toutefois pu apprendre qu'après avoir étudié minutieusement le prix de divers articles offerts en magasin, les deux hommes auraient reproduit les factures à l'aide d'un système informatisé. Ils s'intéressaient principalement aux appareils ménagers. L'équipement utilisé, de qualité bien ordinaire, n'aurait coûté que 1 600 $.

Une fois en possession de faux coupons de caisse, ils se présentaient au magasin avec un sac vide et se dirigeaient vers un rayon choisi. Ils prenaient un objet, un fer à repasser par exemple, et le plaçait dans le sac avant de se diriger vers une caisse, où ils en réclamaient le remboursement.

Ce manège aurait rapporté des centaines de milliers de dollars, mais les montants exacts demeurent inconnus.

Jeune homme poignardé à cause d'une dette

■ Un jeune homme de 19 ans reposait hier soir dans un état stable à l'hôpital Lakeshore de Kirkland, après avoir été poignardé par un « copain » à qui il devait de l'argent, en après-midi, à Pierrefonds.

Le jeune homme et un adolescent de 17 ans déambulaient ensemble, sur le boulevard Gouin, à 15 h, lorsque ce dernier a soudainement sorti un couteau et a atteint son compagnon à un bras et au dos. Le montant de la dette n'a pas été divulgué. L'état de santé de la victime n'inspire aucune crainte.

L'assaillant, qui s'était enfui aussitôt son crime commis, a été retrouvé vers 18 h 30 par des policiers qui l'ont surpris au moment où il venait de s'introduire par effraction dans une résidence de Sainte-Geneviève, dans le West Island.

La vue... panoramique du maire Descary

ROBERT DUGUAY

La rue Saint-Joseph à Lachine. Partout des pierres, de l'eau, de la verdure, des bancs pour contempler cette spectaculaire réalisation. « M. Descary a ouvert une vue panoramique aux citoyens », souligne William R. McCullock, conseiller municipal et maire suppléant.

Les vieilles pierres de l'église des Saints Anges rivalisent de souvenirs enfouis avec celles du Collège Sainte-Anne. Un joli bistro presque au coin de la 8e avenue, la facade rénovée en imitation de pierre, bien sûr. Le patron n'a pas grand-chose à dire au sujet de M. Descary sinon qu'il a été « un bon maire »; trois habitués, pas plus bavards, et pas très au courant des réalisations du disparu. « Maintenant qu'il est mort, ils vont pouvoir le béatifier », laisse tomber la jeune fille, une hôtesse de l'air.

Une boutique au coin de la 10e où un immense cow-boy unilingue essaie de faire passer de vieux trucs inutiles pour des antiquités. Il se fâche presque quand il constate qu'on n'achète pas. « Descary, don't know », dit-il en ouvrant la porte, pas très sympathique.

Il vente d'un bout à l'autre de la rue Saint-Joseph, presque déserte. Mais l'été quand il fait beau, il paraît que c'est plein de monde qui marche, qui pédale ou qui se fait bronzer. Il y en a aussi qui vont à la pêche. M. Marcel Lacombe vend d'ailleurs des vers et des ménés dans une jolie maison restaurée, en pierres contemporaines, avec un joli toit orange. Plus loin, le club des Pêcheurs et Chasseurs Sportifs, la Maison du Brasseur, en vraies vieilles pierres...

Magnifique.

« M. Descary a beaucoup voyagé et il a rapporté des tas d'idées culturelles de ce qu'il a vu à la Scala ou à l'Opéra de Paris. Toute cette tranquillité au bord de l'eau, il a sans doute vu ça à l'étranger », raconte Pierrette Cherchel, sa secrétaire au cours des 10 dernières années.

o

La porte du bureau de M. Descary est ouverte. Des meubles modernes, une décoration discrète, dans les tons de mauve.

« Sa porte était toujours ouverte, affirme Mme Cherchel. Il aimait être accessible aux citoyens, même les plus démunis. L'été, ce n'était pas rare de voir entrer des hommes, torse nu, venus lui demander une job après s'être fait bronzer au bord de l'eau. M. Descary les recevait toujours avec beaucoup de gentillesse. Il a d'ailleurs réalisé beaucoup de choses agréables et gratuites ».

Mme Cherchel se rappelle avec emotion que M. Descary lui demandait souvent son avis sur la conduite des affaires municipales. « Il voulait simplement avoir le pouls d'une citoyenne ordinaire. C'était un homme très moderne. Imaginez... il faisait lui-même son café! »

o

La ville de Lachine, 35 000 habitants, embauche un muséologue à plein temps. Et pas n'importe lequel, M. Jacques Toupin, qui a travaillé dans quatre musées.

« Nous sommes établis dans un des plus vieux bâtiments de l'île de Montréal, raconte-t-il. La maison LeBer-LeMoine a d'ailleurs été restaurée sans aucune aide gouvernementale; nous possédons des collections importantes, des objets ethnologiques aussi bien que de l'art contemporain, des Riopelle, des Pellan, des Tousignant. C'était un homme plein d'idées, toujours prêt à réaliser des projets exceptionnels. »

Le Symposium de sculpture du parc René-Lévesque, avec ses 21 oeuvres monumentales, en est un. « On peut faire ce qu'on veut, pourvu que la qualité y soit », affirme d'ailleurs M. Toupin.

o

« M. Descary nous laisse, à nous et à nos enfants, plusieurs réalisations remarquables, poursuit M. McCullock. En plus du bord de l'eau, il a rendu la culture accessible à tous les Lachinois, riches et pauvres. Il se passe toujours quelque chose à Lachine: danse, folklore, artisanat. »

M. McCullock note aussi l'extrême vitalité du Parc Industriel « qui fournit 50 p. cent des revenus opérationnels de la Ville ».

M. Descary devait d'ailleurs y inaugurer l'édifice Ingram Bell hier après-midi.

« Lors de notre dernière assemblée publique, le 11 novembre dernier, il était venu nous voir pour la première fois depuis son absence médicale. Il nous a tous salués. C'était la première fois qu'il faisait ça. Je l'ai interprété comme un au revoir... »

Le profil de Lachine tel que le conçoit M. McCullock: « Des travailleurs, la classe moyenne, fiers de leur passé. Un mélange de communautés, Italiens, Allemands, Ukrainiens, Polonais, Canadiens-Français et Canadiens-Anglais, qui s'entendent bien. »

o

En descendant une des avenues numérotées, le centre d'accueil Nazaire Piché, l'édifice Pierre Rémy, le centre d'accueil Télésphore Savaria. Des gens qui entrent et qui sortent.

Plus bas encore, des enfants qui débarquent des autobus d'écoliers, des femmes qui reviennent de faire leurs emplettes. Un terrain de balle. Deux patinoires qui attendent le froid pour se remplir de petits morveux criards. Un aréna, un centre sportif... Ça commence à ressembler à une ville avec du monde qui vit dedans à longueur d'année.

Encore plus bas, et plus à l'est, dans ce qu'on appelle justement, « le bas de Lachine », le développement Duff Court: des HLM bien alignés, du linge qui sèche sur les perrons.

« On a beaucoup, beaucoup d'indigents », avait prévenu Mme Cherchel.

MONTRES
SEIKO
Offre spéciale de Birks
à 30% de rabais
du prix de détail suggéré
Pas seulement quelques montres sélectionnées, mais tout notre stock de montres Seiko pour homme et femme est en solde.
Depuis plus d'un siècle, le renom d'intégrité de Birks dans le domaine des montres n'est plus à faire. D'ailleurs, notre service s'étend d'un bout à l'autre du pays et chaque montre est garantie par Seiko pour trois ans.
. Gravure gratuite
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
Club Prestige exclusif de Birks
20 % D'ACOMPTE, AUCUN INTÉRÊT PENDANT 6 MOIS
sur un achat unique de 1 000 $ ou plus
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

«On va vous faire sauter», menacent les occupants de l'ambassade

Ces menaces ne changent en rien la position du Canada, réplique l'ambassadeur Bernard Dussault

RICHARD HÉTU
envoyé spécial
La Presse À PORT-AU-PRINCE

LA PRESSE EN HAÏTI

■ Un homme qui s'est identifié comme étant Eddy Moïse, le leader du Front des militants réunis dont se réclament les 19 occupants de la chancellerie canadienne à Port-au-Prince, a appelé l'ambassadeur du Canada en Haïti dimanche en fin de soirée pour lui proférer des menaces.

«La conversation a été très brève», a déclaré Bernard Dussault, hier soir, lors d'un entretien téléphonique. «Il m'a dit: 'On va vous faire sauter.' Puis il a raccroché.»

M. Dussault a indiqué que ces menaces ne changeraient pas la position du Canada dans le dossier. Il espère toujours que les occupants de l'ambassade, qui contrôlent deux étages et demi de la chancellerie depuis samedi soir, se rendront compte d'eux-mêmes qu'ils n'ont pas d'autre choix que celui de quitter les lieux.

«On n'envisage pas à l'heure actuelle d'employer la méthode forte», a déclaré l'ambassadeur du Canada. «Avec eux, on a dialogué au début pour essayer de faire le point, pour essayer d'identifier ces gens et de voir quelle était la nature de leur demande.»

«Pour l'instant, on espère que les choses se rétabliront à la suite des pressions haïtiennes et à la suite de notre dialogue», a ajouté M. Dussault.

Un coup dur

En parlant des pressions haïtiennes, M. Dussault faisait surtout allusion aux déclarations du président élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, et de son ministre des Affaires étrangères, Jean-Robert Sabala, qui ont condamné de façon claire l'occupation de l'ambassade canadienne au cours du dernier week-end.

On se souvient que les 19 Haïtiens qui ont investi la chancellerie mercredi dernier se sont décrits comme des partisans du père Aristide faisant partie du Front des militants réunis, un groupe lié à Cuba et à la Lybie.

«Psychologiquement, la condamnation du père Aristide et du ministre Sabala doit être très dure pour eux», a prétendu M. Dussault. «Ils se retrouvent maintenant sans cause et sans mandat. Il faut qu'ils s'interrogent maintenant à savoir s'ils n'ont pas commis une erreur.

«Il est certain maintenant que de faire amende honorable implique pour eux qu'ils seront interrogés et sans doute poursuivis.»

L'ambassade canadienne était toujours encerclée par des policiers et des militaires hier. Les diplomates canadiens ont indiqué qu'ils s'étaient ainsi déployés à la demande des citoyens qui vivent près de l'ambassade.

M. Dussault a par ailleurs affirmé n'avoir reçu aucun écho de la demande d'asile politique que les occupants ont adressée aux autorités du Venezuela.

De l'hostilité dans l'air

L'occupation de l'ambassade canadienne a exacerbé une situation qui était déjà tendue pour les diplomates du pays. Il faut comprendre que le gouvernement de facto en Haïti n'apprécie pas la position du gouvernement de Brian Mulroney concernant le retour au pays du père Aristide.

L'hostilité des autorités haïtiennes a été démontrée de façon éloquente hier matin lors d'une entrevue que M. Dussault a accordée à un journaliste de la radio nationale d'Haïti.

Le journaliste a d'abord interrompu l'ambassadeur du Canada quand celui a parlé du «gouvernement constitutionnel» du père Aristide. «Vous parlez du gouvernement déchu», a dit le journaliste.

Puis, ce dernier a demandé à l'ambassadeur canadien s'il ne s'était pas senti coupable de «complicité» en laissant entrer aussi facilement dans l'ambassade de son pays des «terroristes» se réclamant du père Aristide.

«C'était de la provocation de la part du journaliste», a déclaré M. Dussault, hier soir. «Il ne faut pas confondre l'agresseur avec l'agressé.»

M. Dussault est en poste en Haïti depuis seulement trois mois. Il a auparavant été à la direction commerciale et économique de l'Afrique au sein du ministère des Affaires extérieures et ambassadeur au Gabon.

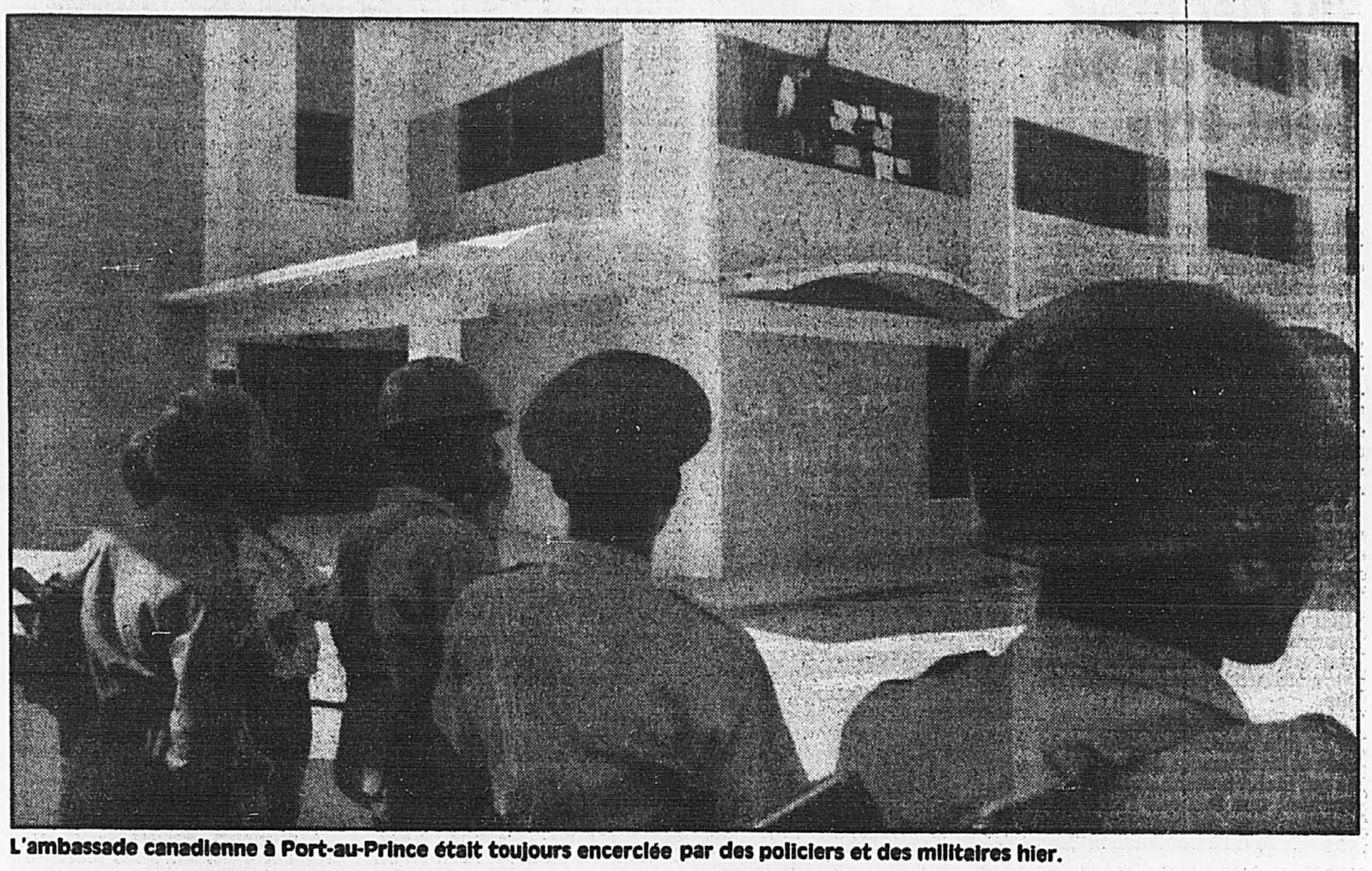

L'ambassade canadienne à Port-au-Prince était toujours encerclée par des policiers et des militaires hier.

Un cadavre sur la route nationale...

RICHARD HÉTU
envoyé spécial
La Presse À PORT-AU-PRINCE

■ Hier matin, sur la route nationale numéro un, aux abords de la Cité Soleil, un quartier pauvre de Port-au-Prince, j'ai vu mon premier cadavre.

Il gisait, les jambes allongées sur le trottoir et le reste du corps dans la rue. Sa chemise entrouverte laissait voir cinq trous de balle sur sa poitrine, où reposait une douille.

Il était 9h. Sous le soleil déjà chaud de Port-au-Prince, des mouches virevoltaient autour de la victime.

«Oh! Seigneur!» s'est exclamée une femme, qui se trouvait parmi la foule des passants qui s'étaient arrêtés pour jeter un coup d'oeil sur la macabre scène. Le regard des gens ne trahissait pas autant l'émotion que la résignation.

«Il a dû sortir de la maison après 8h hier soir», a déclaré un homme. «Quand Aristide était au pouvoir, les gens restaient dans la rue jusqu'à 2h ou 3h du matin le dimanche. Aujourd'hui, il faut rester chez nous le soir, sinon c'est dangereux.»

Plus tard, chez Paul Dejean, un homme a téléphoné pour dire que la victime avait dû être abattue entre 10h et 11h dimanche soir.

Après avoir déposé l'appareil, M. Dejean a déclaré: «C'est de cette façon que les autorités au pouvoir s'assurent que la population n'explosera pas.»

Depuis le coup d'État du 30 septembre, des centaines d'Haïtiens auraient connu la même fin que l'homme qui gisait hier matin sur la route nationale numéro un.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 91-11-25

5	10	11	13	19
23	27	28	31	32
33	34	35	43	46
48	57	58	62	66

Prochain tirage: 91-11-26

T V A le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Miata 1992

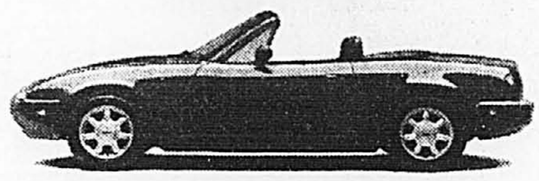

«L'une des dix meilleures voitures du monde en 1991.»
(Road & Track, 1991)

MX-6 1992

«Championne IMSA en 1990, catégorie GTU.»

323 1992

«Meilleure petite voiture.»
(Magazine MotorWeek)

626 1992

«L'une des meilleures voitures du monde, six années sur sept.»
(Auto Motor Und Sport)

Protegé 1992

«L'une des dix meilleures voitures importées.»
(Motor Trend, 1991)

Camionnettes 1992

«N° 1 pour les ventes de camionnettes importées.»
(Selon les résultats de vente du fabricant en 1991.)

RX-7

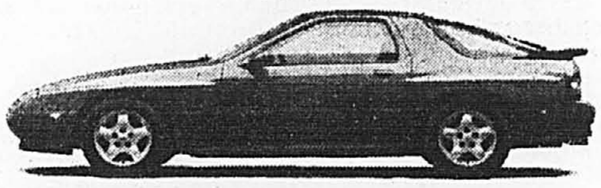

«L'une des dix meilleures voitures de performance.»
(Motor Trend, 1991)

MPV 1992

«Le meilleur achat de sa catégorie.»
(Car & Driver, 1991)

MX-3 Precidia 1992

En nomination pour la «meilleure nouvelle voiture sport.»
Association canadienne des journalistes automobiles

929 Serenia 1992

En nomination pour la «meilleure nouvelle berline de luxe.»
Association canadienne des journalistes automobiles

TOUT BIEN PENSÉ, CES RÉCOMPENSES SONT SÛREMENT MÉRITÉES.

Chez Mazda, chaque voiture est conçue et fabriquée pour que vous vous sentiez totalement bien au volant. Au fil des ans, chaque Mazda a reçu au moins un grand prix d'excellence. Et cet engagement à être les meilleurs, il sera encore tenu en 1992, tout particulièrement avec le lancement de la nouvelle 929 Serenia et du spectaculaire coupé sport MX-3 Precidia. Quel que soit le véhicule recherché, il y a une Mazda qui vous comblera.

mazda
Je me sens bien.

COURSE D'ENDURANCE LES 24 HEURES DU MANS
LE MANS 1991
MAZDA GAGNANT 1991 DE L'ÉPREUVE LES 24 HEURES DU MANS.

Guy Descary, un humaniste qui a redoré le blason de Lachine

FLORIAN BERNARD

■ Lachine vient de perdre un maire, un ami, un grand humaniste et un ambassadeur exceptionnel. Grâce à Guy Descary, la réputation de Lachine a largement dépassé les frontières du Québec pour s'étendre à plusieurs pays. Depuis Dakar jusqu'à Tanger, en passant par Rome, Vienne, Paris et les grandes capitales européennes, Lachine jouit d'une réputation de ville des arts et de la culture.

En qualité de président de la Fédération mondiale des villes jumelées, Guy Descary a été l'un des ambassadeurs les plus enthousiastes non seulement de Lachine, mais aussi de l'agglomération de Montréal et de l'ensemble du Québec, qu'il a aimé et servi avec ardeur et passion.

Lorsque Guy Descary s'est fait élire à la mairie, en 1973, la ville de Lachine était déchirée par les scandales et les enquêtes de police. Ses vieux quartiers offraient une image de désolation et d'abandon. Son bord de l'eau était envahi par les bars et les tripots. Au risque d'y laisser sa peau, Guy Descary entreprit de rebâtir la ville de fond en comble. Aujourd'hui, les bars et les anciennes brasseries ont été transformés en musées et en centres de culture et de loisirs. L'ancienne jetée du lac Saint-Louis, véritable dépotoir maritime où s'accumulaient les déchets de draguage, est devenu un grand parc d'eau et de verdure. À la suite d'une entente avec le ministère de la Justice, Guy Descary y fit travailler des dizaines de prisonniers durant tout un été. Ces derniers retrouvèrent, grâce à ce programme audacieux, leur fierté d'hommes utiles à la société.

De telles iniatives, bien que décriées par certains syndicalistes, valurent à Guy Descary la réputation d'un homme qui ne craignait pas de secouer les chapelles et les traditions. Durant les 20 dernières années de sa vie, il n'eut qu'un leitmotiv, celui de faire passer l'intérêt de la collectivité lachinoise avant tous les autres. Il a aimé sa ville avec passion.

Un nationaliste

De la lignée des grandes familles Descary qui exploitaient, jadis, les nombreuses fermes qui bordaient le boulevard du même nom, Guy Descary avait hérité de ses ancêtres terriens un amour profond du pays, doublé d'un nationalisme pur et dur, à la Chanoine Groulx. Son franc-parler, direct et sans détours, lui attira autant d'ennemis que d'amis.

Lors de la première campagne référendaire, Guy Descary, malgré son appartenance au Parti libéral, se rangea immédiatement dans le camp du «oui», estimant qu'il ne pouvait, en son âme et conscience, s'opposer à la volonté d'autonomie de nombreux Québécois. Pourtant, Guy Descary ne renia jamais ses allégeances libérales ni sa loyauté à l'endroit de Robert Bourassa. À plusieurs reprises, autant sur les ondes que dans ses discours, il souhaita vivement que le Parti libéral prenne lui-même l'initiative de rapatrier les pouvoirs essentiels à l'affirmation nationale.

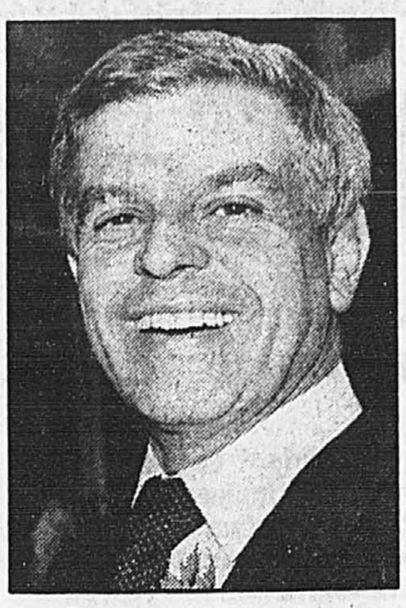

Guy Descary

Durant toute sa vie, Guy Descary fut déchiré entre sa loyauté au Parti libéral et son nationalisme profond. À la fin des années 80, il eut la tentation de se présenter à la direction du Parti libéral, avec un programme résolument orienté en faveur de l'autonomie politique du Québec. L'amour de sa ville finit par l'emporter sur ses velléités. À choisir entre la mairie de Lachine et la direction du Parti libéral, il laissa parler son coeur. Dès lors, la question était tranchée.

Avant d'accéder à la mairie de Lachine, en 1973, Guy Descary, pharmacien de profession, avait milité activement dans plusieurs organismes de charité et de philantropie. Ancien président de la Fédération des oeuvres de charité canadienne-française, il avait été, à la fin des années 60, l'un des principaux artisans de la transformation de cet organisme, jusque-là artisanal, en une société appelée Centraide.

La pharmacie de Guy Descary possédait un nombre impressionnant de vieilles créances oubliées. Il s'agissait de comptes de médicaments adressés à de pauvres hères ou à des familles nécessiteuses, avant l'établissement du régime des médicaments gratuits aux assistés sociaux.

Malgré ses quartiers riverains huppés, Lachine a toujours abrité un nombre élevé de pauvres. Plus d'une fois, en toute discrétion, Guy Descary a personnellement secouru, de ses propres deniers, des gens qui venaient solliciter son aide à l'hôtel de ville.

Il a encouragé et favorisé les artistes de sa ville. Il a acheté et exposé leurs oeuvres. Il a organisé des ateliers en plein air. Le festival d'été de musique qu'il a créé, il y a une dizaine d'années, a acquis une réputation d'excellence qui dépasse les frontières du Québec.

Les années sombres

À plusieurs reprises, Guy Descary eut à défendre ses idées au sein de la Conférence des maires de banlieue — dont il assuma la présidence durant plusieurs années — et de la Communauté urbaine de Montréal où il fut titulaire de nombreux postes importants, dont celui de président du Conseil de sécurité publique.

Les maires anglophones de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal ne lui pardonnèrent jamais d'avoir dénoncé publiquement certains propos du président d'Alliance-Québec, Royal Orr, relativement à l'incendie des locaux de cette institution. Au plus fort de l'enquête de police, Guy Descary avait stigmatisé les dirigeants d'Alliance-Québec sur la place publique, les accusant de vouloir utiliser cet incendie pour discréditer les Québécois francophones. Le président du comité exécutif de la Communauté urbaine, M. Michel Hamelin, et plusieurs maires, s'étaient dissociés de Guy Descary. Ils avaient adopté à l'endroit de leur collègue un blâme très sévère.

Durant quelques années, Guy Descary avait été tenu à l'écart des postes de commande au sein de la CUM. Le fossé s'était considérablement élargi entre lui-même et la plupart des maires anglophones. La presse anglophone avait multiplié les articles vitrioliques à son endroit. Une vaste machine avait été mise en marche dans le but de lui faire perdre la mairie aux prochaines élections. Au même moment, la maladie n'accordait aucun répit à M. Descary, qui devait partager ses journées entre l'hôpital, sa famille et l'hôtel de ville.

Malgré la maladie et la campagne orchestrée par ses ennemis, Guy Descary fut réélu par quelques voix de majorité, mais c'en était fait de l'homme, de sa santé et de ses projets.

Les drapeaux de la CUM mis en berne

■ De grandes personnalités publiques ont côtoyé pendant des décennies le maire de Lachine, Guy Descary, mort dimanche soir à son domicile, à l'âge de 59 ans. Et toutes ont déploré la mort de ce «grand homme» reconnu pour son humanisme.

Le maire de Montréal, Jean Doré, a décrit M. Descary comme «un homme ayant une vision large des enjeux confrontant Montréal et sa région et qui, jusqu'à la toute fin, donna l'exemple d'un homme politique entièrement dévoué à la communauté qu'il avait choisi de servir».

Pour le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, le maire Descary était un politicien franc, sincère, droit et innovateur. «Il a accompli à Lachine un travail dont les fruits seront longtemps appréciés de ses concitoyens», a expliqué le ministre.

Pour sa part, le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, Michel Hamelin, était consterné d'apprendre la triste nouvelle. «Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de sa grande générosité, de sa disponibilité et de son désir de servir ses concitoyens dans le plus grand respect des valeurs démocratiques», a-t-il déclaré, en ajoutant que les drapeaux de la CUM seront mis en berne, en signe de deuil.

La dépouille mortelle est exposée à l'hôtel de ville de Lachine, aujourd'hui et demain. Les funérailles seront célébrées jeudi à 11 h, en l'église des Saints-Anges, à l'intersection de la 15e Avenue et du boulevard Saint-Joseph, à Lachine.

Une fille de 19 ans, victime de trois jeunes proxénètes, témoigne à leur procès

YVES BOISVERT

■ Une fille de 19 ans a dit hier au juge Maximilien Polak comment trois jeunes «pimps» l'avaient violée et séquestrée pendant une semaine en attendant de lui trouver un bar où aller danser nue et se prostituer.

La jeune fille témoignait pour la Couronne au procès de Pierre Milaire, 20 ans, Stanley Adme, 22 ans, et Raynald Louis Audoin, 20 ans. Tous trois sont accusés d'agression sexuelle, séquestration, introduction par effraction et incitation à la prostitution. Milaire, le chef de ce petit gang de jeunes d'origine haïtienne, est en plus accusé de menaces de mort à l'endroit de la jeune fille et de sa soeur.

A.S. (initiales fictives) avait 17 ans, au moment des événements. Orpheline, elle avait passé l'essentiel de sa vie ballottée d'un foyer à l'autre. Après quelques fugues, elle avait séjourné dans un centre d'accueil de Laval.

Le 25 juillet 1990, en pleine nuit, vers 3 h, elle se trouvait seule dans son petit «un et demi» de Parc-Extension, quand on a cogné à la porte.

Par l'oeil magique, elle reconnait alors «Peter» (Milaire) et «deux autres Noirs» qu'elle n'identifie pas. Elle a peur et ne répond pas.

Le lendemain, vers midi, on cogne à nouveau. Elle ouvre, cette fois. Milaire, Adme et Audoin entrent de force et verrouillent la porte derrière eux.

«Tu vas travailler pour moi», lui dit tout de suite Milaire, qui connaissait la jeune fille. «Tu t'es sauvée une fois, tu ne te sauveras pas une deuxième fois».

«Travailler» pour Milaire, comme le comprenait A.S., voulait dire danser nue dans des bars et se prostituer. Et, bien sûr, remettre les fruits de son travail à Milaire.

Immédiatement après, Milaire fait savoir qu'il a envie de «faire l'amour».

«Là, il y a eu le viol...», a dit la jeune fille, qui a réussi à garder son calme en relatant ces pénibles événements.

Après l'avoir violée, Milaire lui dit: «On n'a pas fini!»

C'est ainsi qu'il a forcé l'adolescente à avoir des relations sexuelles avec ses deux amis.

Elle saignait, elle avait mal, mais les trois l'ont violée, a-t-elle dit au juge.

«Je pleurais, j'avais beaucoup mal...»

Après le viol collectif, «Peter» envoie Adme faire quatre doubles des clés de l'appartement de A.S.. Milaire s'empare de ses cartes d'identité, ainsi que de son carnet d'adresses et de numéros de téléphone.

Milaire explique à A.S. qu'il pense l'envoyer se prostituer sur la rue Yong, à Toronto.

«Je ne voulais pas aller à Toronto... Mais Peter disait: c'est moi le boss, tu vas faire ce que je te dis.»

Pendant une semaine, elle est restée sous le contrôle de Milaire ou de ses exécutants. Ils ne l'ont laissée seule en aucun moment.

Adme, sous les ordres de Milaire, a forcé une deuxième fois A.S. à avoir des relations sexuelles avec lui, pendant cette semaine. Il s'agissait de voir comment elle se comportait au lit, pour la préparer à son travail.

Le 3 août 1990, A.S. a eu 18 ans. C'est ce soir-là que Milaire a choisi pour l'amener Chez Mado, boulevard Pie-IX. Elle devait y entreprendre sa carrière de danseuse.

Mais le portier de Chez Mado avait trouvé étrange de voir Milaire lui donner les cartes d'identité de la jeune fille.

Milaire était parti en début de soirée, et avait donné 15 $ au portier pour qu'il surveille la jeune fille. Le portier, fils d'un ancien policier, a plutôt décidé d'aller discuter avec elle.

Elle lui a raconté l'épisode du viol, et le reste. Il lui a suggéré d'aller voir la police. À 22 h, elle était au poste.

«Peter devait venir me chercher à 2 h du matin. Il m'avait dit qu'il ferait la peau à ma soeur et à ma famille, si j'essayais de m'enfuir», a dit A.S..

La jeune fille a passé trois jours à l'hôpital, après être allée voir la police: «J'étais trop déprimée, je voulais me suicider...»

A.S. a aussi prétendu, à travers de nombreuses contradictions, que Milaire, le 30 octobre dernier, l'avait menacée de la tuer si elle ne retirait pas sa plainte.

Le procès reprend ce matin.

Un penny britannique vendu pour 41 250 $: un record

Reuter

LONDRES

■ Un homme a déboursé hier à Londres la somme de 23 000 livres (41 250 $) pour un penny britannique de 1954, soit le montant le plus élevé qu'on ait versé pour cette humble pièce.

Ce penny de 37 ans, vendu par des numismates à un collectionneur anonyme, a été frappé au cours d'une période où aucun penny n'était mis en circulation. Seuls quelques exemplaires avaientété créés à titre expérimental.

Les pennies en question, à l'effigie de la reine Elisabeth II (couronnée en 1953), devaient tous être détruits. Selon la salle de ventes Spink and Son, celui qui a été vendu hier est le seul encore en existence.

La transaction d'hier constitue un nouveau record du genre. Voici quatre ans, un penny de 1933 avait été adjugé pour 15 000 livres (27 000 $).

299,99

Mobilier 5 pièces
No 26300

Ce n'est pas seulement combien vous payez, mais aussi quand vous le payez. Chez Sears,

PAS DE PAIEMENT PAS DE PROBLÈME!

AVANT AVRIL 1992 SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT. IL Y A DES RESTRICTIONS.

ET N'OUBLIEZ PAS CHEZ SEARS, IL N'Y A AUCUN ACOMPTE À PAYER SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

L'offre s'applique à tout article de 200$ ou plus des rayons ameublement, gros électroménagers, électronique, revêtements de sols et parures de fenêtres sur mesure. Détails complets en magasin.

L'offre 'Pas de paiement' est en vigueur dans les magasins, bureaux de vente par catalogue et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au mardi 24 décembre 1991.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDÉS DU CENTRE DE LIQUIDATION

RABAIS 50%
Ens. de matelas Sears-O-Pedic^MD "Infinité II" à ressorts ensachés. 20 ans de garantie*. Série 73750. Ord. 1399,98$- 2639,98$. Ens..599,99$-999,99$
*Détails complets de la garantie chez Sears

RABAIS 200$
Superbe canapé en cuir fait en Italie exclusivement pour Sears. Noir ou parchemin. Ord.1199,99$. Ch.....999,99$
Causeuse et fauteuil aussi en réclame
Prix de réclame de cet article en vigueur jusqu'au 30 nov. 1991.

376,79 Ch.
Rabais additionnel de 60$. Aspirateur traîneau Kenmore avec 4 accessoires, 4 réglages de hauteur. 208 932 850. Était 576,79$; puis 436,79$
Les prix ord mentionnés sont des prix Sears

PLUS BAS PRIX À CE JOUR!

RABAIS 150$
Télécouleur stéréo 20" portatif à affichage du canal, minuteur et son MTS. No 14921. Ord. 599,99$. Ch.....449,99$

899,99 Ch.
Camescope Canon^MD E61 à zoom 6x, mise au point auto et exposition auto. En prime, mallette rigide, adaptateur CA et télécommande sans fil. No 31821.
La prime doit accompagner tout retour

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 24 DÉCEMBRE 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

OUVERT TOUS LES DIMANCHES de 10h à 17h JUSQU'À NOËL AUSSI TOUS LES SOIRS DU LUNDI AU VENDREDI À COMPTER DU 1er DÉCEMBRE

SEARS
vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA
LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Etait' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Levis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jerome: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.
Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

PRIX CLEF EN MAIN! VOUS N'AVEZ QUE L'ESSENCE ET LE LIQUIDE LAVE-GLACE À RAJOUTER

TOUS LES MODÈLES CHEROKEE ADMISSIBLES AVEC LÉGER SUPPLÉMENT

CONCORDIA AUTO LTÉE

8065, rue Lajeunesse
273-2373

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

IMPOSSIBLE DE TROUVER MIEUX

Garage H. Fortin

142, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
625-2491

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

DES PRIX POUR VOUS CONVAINCRE

La Salle
Jeep. Eagle

7315, boul. Newman,
LaSalle (coin Léger)
595-5995

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

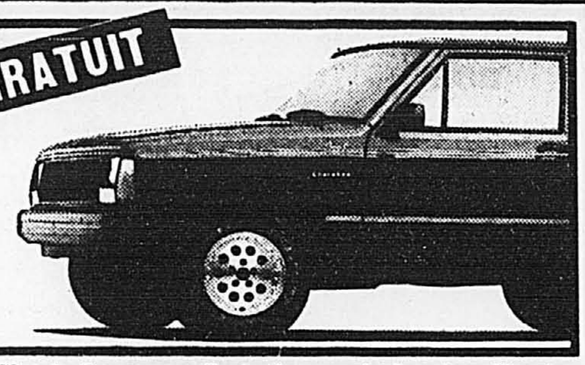

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

OFFRE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE SEULEMENT

MA MICOR AUTO INC

12305, rue
Sherbrooke est
(Pointe-aux-Trembles)
645-1611

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

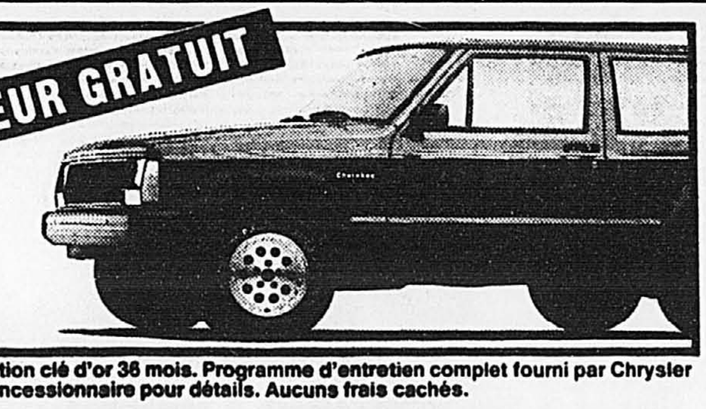

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

FINI LES FACTURES À VOUS RENDRE FOU

AUTO VOISIN INC

1215, boul. des Laurentides
Vimont, Laval
(entre la 440 et le boul. St-Martin)
668-9222 382-7375

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

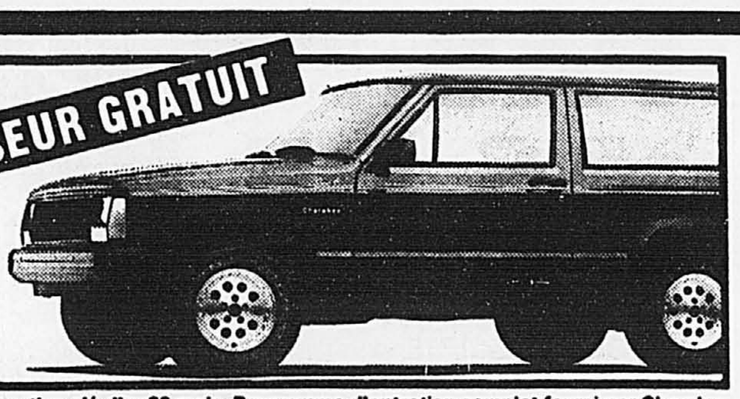

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

DU JAMAIS VU VOIR LES CONCESSIONNAIRES POUR DÉTAILS

Le Cartier

10300,
boul. Pie-IX
Montréal-Nord
323-4330

Jeep. Eagle

449$* mois
36 mois plus taxes

CLIMATISEUR GRATUIT

*Basé sur la location clé d'or 36 mois. Programme d'entretien complet fourni par Chrysler Canada. Voir concessionnaire pour détails. Aucuns frais cachés.

● Aucun comptant (paiement plus bas si comptant ou échange) ● Transport inclus ● Préparation incluse ● Garantie complète 3 ans ou 75 000 km ● Voiture courtoisie incluse (si plus de 24 heures) ● Entretien complet inclus (incluant même le chang. d'huile, et les balais d'essuie-glace) ● Valeur résiduelle sans responsabilité ● Service assistance routière 3 ans inclus même si oubli de clef dans l'auto ● Remplacement de toutes les pièces d'usure normale inclus (ex.: freins, bougies, silencieux, etc.) ● Aucune franchise ● Café fourni lors des visites.

JEEP CHEROKEE SPORT 92, 2 PORTES ■ Ensemble décor sport ■ 6 cyl., inj. électronique ■ Automatique (4 vitesses) ■ Radio AM/FM cass. ■ Console ■ Instrumentation Rallye ■ Volant inclinable ■ Essuie-glace à balayage interm. ■ Essuie-glace arrière ■ Galerie de toit ■ Volant recouvert de cuir ■ Sièges tissu de luxe ■ Moulures latérales ■ 4 x 4 automatique ■ Chauffe-moteur ■ Roues «Mags» ■ Pneus P225/75R15 à lettrage blanc sport

Le conseil de bande donne une autre version des faits

■ Une porte-parole du conseil de bande de la réserve de Kahnawake, Mme Peggy Mayo, a soutenu, lors d'un entretien avec *La Presse*, hier, que la version policière des événements survenus le week-end dernier dans la réserve, «est totalement absurde».

Selon la Sûreté du Québec, qui a ouvert une enquête sur cette affaire, deux agents de la Gendarmerie royale ont été agressés par une dizaine d'hommes, vers 22 h 30, samedi, après avoir poursuivi une voiture dans laquelle prenaient place trois femmes.

Les deux policiers ont affirmé qu'après avoir stoppé un véhicule pris en chasse parce qu'il roulait à une vitesse excessive, trois femmes en sont descendues pour les prendre à partie. Elles auraient été rejointes par 10 ou 12 hommes qui se trouvaient dans une cour à bois adjacente.

Mme Mayo soutient que cette version n'a pas de sens. Selon les témoignages qui ont été recueillis au conseil de bande, ce sont plutôt les policiers qui auraient bousculé une des occupantes du véhicule, une jeune femme enceinte. Les seules personnes qui seraient intervenues, dit-elle, sont deux employés de la cour à bois.

La conseillère de Kahnawake n'a toutefois pas émis d'hypothèse quant aux blessures subies par les policiers lors de l'incident. Un des agents a eu une joue fracturée. Son collègue en a été quitte pour des ecchymoses.

Les responsables du dossier à la SQ et à la GRC, MM. Robert Poétie et Réjean Fafard, n'ont pas répondu aux appels de *La Presse*.

Le maire de New York et le chef Cri partagent la même dinde

■ Un des groupes signataires de la célèbre page de publicité anti-Grande-Baleine publiée par le New York Times, le Native American Council, a invité le chef cri de la réserve de Whapmagoostui, M. Robie Dick, et le maire de New York, M. David Dinkins, à partager un diner «dans la plus pure tradition de l'action de Grâces», qui sera célébré d'un bout à l'autre des États-Unis, aujourd'hui.

Le Native American Council, qui s'était aussi permis, le mois dernier, une longue épitre venimeuse à l'endroit de la ministre de l'Energie et des Ressources, Mme Lise Bacon, a souligné hier que le chef Dick sera présent «afin de souligner la solidarité entre les autochtones des États-Unis et les Cris du Québec qui combattent le projet hydro-électrique» de Grande-Baleine.

Faire échec à la violence

■ Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Christos Sirros, a annoncé, hier, la signature d'une entente visant à encadrer les activités des différents organismes luttant contre la violence familiale dans les communautés autochtones du Québec.

En vertu de l'entente, l'Association des femmes autochtones du Québec, qui a obtenu une subvention de 157 500 $ pour trois ans, mettra sur pied un comité consultatif provincial réunissant des représentants de chaque nation autochtone.

La violence familiale, la négligence parentale et l'inceste ont été maintes fois identifiée par des associations de femmes, et plus particulièrement lors d'un rassemblement international autochtone, tenu à Val d'Or récemment, comme un des problèmes sociaux les plus graves chez les Amérindiens et Inuit.

L'AFAQ créera prochainement des comités d'étude pour oeuvrer spécifiquement sur des problèmes particuliers, reliés aux abus d'enfants.

La députée Bourgault incite Ottawa à agir dans le dossier des warriors

«La situation est devenue insoutenable!»

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ La députée d'Argenteuil-Papineau Lise Bourgault exhorte le Solliciteur général Doug Lewis à intervenir pour mater les activités «illicites» de la Société des warriors.

Aux Communes, hier, Mme Bourgault, n'a pas mâché ses mots.

«Le ministre sait que ces warriors sont liés aux complots, crimes et contrebandes de toutes sortes qui affligent et discréditent le peuple Mohawk au Canada»... Que fait-il pour «nettoyer la société de ces bandits et rétablir la sécurité des Canadiens et l'intégrité de notre système de justice?» a-t-elle demandé.

M. Lewis a indiqué qu'il avait eu de nombreuses rencontres avec le ministre de la Sécurité publique du Québec Claude Ryan au sujet du maintien de l'ordre dans les réserves. La GRC prêtera son concours à la Sécurité du Québec, a-t-il ajouté.

Or, Mme Bourgault demeure sceptique. Elle croit que les activités des warriors pourraient donner lieu à de nouveaux troubles.

Selon elle, la société des Warriors étend son influence et s'adonne à toutes sortes d'activités illégales dont la contrebande de cigarettes qui prend des proportions «endémiques».

«Il faut que le gouvernement se tienne debout, a-t-elle affirmé aux journalistes, et rétablisse la justice.»

Mme Bourgault dont la circonscription englobe la municipalité d'Oka, faisait allusion à une étude du Service canadien du renseignement de sécurité rendue publique hier par *La Presse*.

Cette étude faisait voir que la Société des warriors avait accru son influence politique au Québec et en Ontario depuis la crise d'Oka de l'été 1990. Les warriors ont établi des contacts avec des organisations «extrémistes autochtones» de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, expliquait-on. Il semblerait également qu'une quantité inconnue d'armes automatiques et semi-automatiques soit entreposée dans la réserve Micmac de Restigouche.

À l'issue de la période des questions, Mme Bourgault a répété que la situation était devenue insoutenable dans les communautés Mohawks. Plusieurs Mohawks lui ont signalé qu'ils avaient peur des warriors. On craint l'érection de nouvelles barricades et l'escalade de violence.

Selon elle, les conseils de bande protègent leurs «marginaux» à l'intérieur des réserves. Les Warriors peuvent donc donner libre cours à leurs activités sans menace de l'extérieur.

Exaspérée, Mme Bourgault a démissionné de son poste de secrétaire parlementaire au ministre de l'Approvisionnement et des Services la semaine dernière.

Se sentant bâillonnée à titre de représentente du gouvernement fédéral, elle préférait retrouver son rôle de simple députée pour pouvoir poser des questions en Chambre à ses collègues conservateurs sur le dossier autochtone.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

EBEL
Les Architectes du temps

Acier et or 18ct, étanche 30 m. Garantie 5 ans

Seulement chez:

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195, Crescent • (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE Cartier ROLEX BLANCPAIN EBEL Chopard PIAGET BREITLING

9,75%*
Prêt fermé de 5 ans

*Taux applicable le 22 novembre 1991 aux prêts hypothécaires fermés d'une durée de 5 ans. Les taux sont sujets à changement sans préavis.

Le prêt hypothécaire à votre portée

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous sans tarder à notre succursale.

619, boul. René-Lévesque Ouest
Tél. : 393-3770

Fiducie Confédération
Société membre du Groupe de compagnies Confédération Vie

LE CHEF D'OEUVRE

Une jolie femme toujours à l'heure.

On ne peut que s'incliner devant la Lady Datejust de Rolex. Elle est élégante, belle, et surtout précise. Son boîtier Oyster la protège et lui permet même de plonger à 100 mètres de profondeur. C'est le côté main de fer dans un gant de velours qui plaît tant aux femmes!

ROLEX

Disponible au:
192, Saint-Zotique Est, Montréal
Informations: 279-5585

BIJOUTERIE ITALIENNE
Montres et précieux bijoux depuis 1959.
• Importations d'or 18 carats d'Italie
• Diamantaire

EDITION DES MEILLEURES AUBAINES — NOËL 1991

FILMS GRATUITS À VIE!!

Avec l'achat de n'importe quel appareil-photo 35mm

Film de remplacement couleur Astral 135-24 (100 ASA) gratuit avec chaque rouleau développé chez Astral Photo. Voyez les détails en magasin.

AUCUN DÉPOT AUCUN PAIEMENT Pour 120 Jours*
*AVEC ACHAT MINIMUM DE 300 $ SUR APPROBATION DE CRÉDIT.

GARANTIE 60 JOURS DU PLUS BAS PRIX MÊME AUX ÉTATS-UNIS!!

LAMPE ET ÉTUI VIDÉO GRATUITS*
*AVEC ACHAT DE LA PLUPART DES CAMESCOPES VIDEO

ZOOM 105R SUPER — PENTAX
NOUVEAU!
• 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatique
339,99

ZOOM 60X — PENTAX
ÉPARGNEZ 20$
• Entièrement automatique avec zoom macro 38 à 60mm
• Minuterie à 3 étapes
• Flash automatique incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques
179,99

CCD-F201 — SONY
ÉPARGNEZ 100$
• Objectif zoom à rapport 8:1 avec macro
• Télécommande remote
• Illumination minimum de 3 lux
• Fonction automatique/manuelle
799,99

MAX DATE — Canon
NOUVEAU!
• Appareil-photo 35mm automatique
• Diminution des yeux rouges
• Ultra compact
• **Imprime la date sur vos photos!**
149,99

TELEMAX DATE — Canon
NEW!
• Appareil-photo 35mm automatique
• Objectif normal ou téléphoto 38-70mm
• Avancement et rebobinage automatiques
• **Imprime la date sur vos photos!**
189,99

CCD-TR6 — SONY
GRANDEUR COMPACT ÉPARGNEZ 100$
• Zoom 8x
• Compact
• Mise au point manuelle ou automatique
899,99

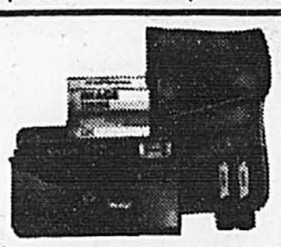

ENSEMBLE SPORT — iMAGE
ÉPARGNEZ 20%
• Appareil-photo 35mm Sport
• Étui
• 1 film couleur 135-24 poses T.N.I.
• 2 piles alcalines Image "AA"
49,99

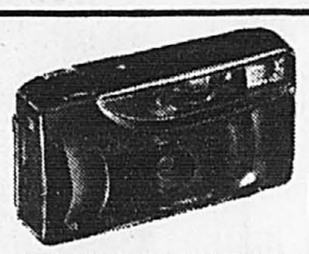

ENSEMBLE LEGEND — iMAGE
ÉPARGNEZ 20%
• Appareil-photo 35mm à mise au point et rebobinage automatiques
• Étui • Film couleur 24 poses T.N.I.
• 2 Piles alcalines "AA"
79,99

OPTIMA — iMAGE
ÉPARGNEZ 20%
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique à mise au point automatique
• Dos dateur au quartz
• Chargement du film, avance et rebobinage automatiques
• Système de flash électronique à mise en marche automatique
• **Imprime la date sur vos photos!**
99,99

FALCON 7 x 35 — BUSHNELL
• Étui compris avec jumelle
39,99

LEGACY 8 x 40 WA — BAUSCH & LOMB
• Jumelle blindée noire
• Mise au point centrale
• Comprend étui
139,99

IMPULSE FF — Polaroid
ÉPARGNEZ 20%
• Mise au point fixe
• Flash escamotable
• **Film compris**
49,99

IMPULSE AF — Polaroid
ÉPARGNEZ 5$
• Mise au point automatique
• Flash escamotable
• Déclencheur à retardement
• **Étui compris**
79,99

ASTRAL photo DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

Nous sommes fiers de vos photos! Ça se voit!

***Indique Centres Vidéo.**

*Les Galeries d'Anjou	354-2001	Centre Laval	688-3636	*Plaza Côte-des-Neiges	343-5209	Centre Dorval	636-8221
*Centre d'achats Boulevard	721-3939	916, rue Ste-Catherine est	842-5225	*2020, University	849-7341	*Plaza Alexis-Nihon	933-7209
*Promenades St-Bruno	653-8826	*Place Versailles	355-4709	*Centre Fairview	695-6563	Carrefour Angrignon	363-6918
*Carrefour Laval	687-7988	Promenades Deux-Montagnes	491-6817	*Complexe Desjardins	843-8219	*Place Montréal Trust	843-8836
**Plaza St-Hubert	271-1435	*Place Ville-Marie	878-4378	*Place Vertu	336-8272	*Place Bourassa	323-4249
*Mail Champlain	671-5935	Place Bonaventure	878-4378	Centre Rockland	733-2669	Galeries Joliette	752-0956
						Carrefour du Nord	1-436-1011

****Développement sur place non disponible.**

La SQ recherche toujours la jeune «punk» qui prenait place dans l'auto de Fernandez

ANDRÉ CEDILOT

■ La Sûreté du Québec n'a toujours pas retracé la jeune «punk» aux cheveux blonds platine qui prenait place dans l'auto de Armand Fernandez, 25 ans, abattu par des policiers dans le stationnement souterrain de la Place Ville-Marie, le 4 mai.

Dans un communiqué émis hier, la direction de la SQ indique qu'elle a besoin de la collaboration de la jeune femme afin de faire toute la lumière sur le déroulement du tragique événement survenu à la suite d'une chasse à l'homme dans le centre-ville de Montréal. «Il n'est absolument pas question de porter quelque accusation que ce soit contre elle, on veut lui parler à titre de témoin seulement», a précisé un porte-parole.

Selon la SQ, il pourrait s'agir d'une adolescente d'environ 17 ans. La nuit du drame, elle portait un manteau long de couleur noire. Elle aurait quitté précipitamment la voiture de Fernandez, après que celle-ci eut heurté

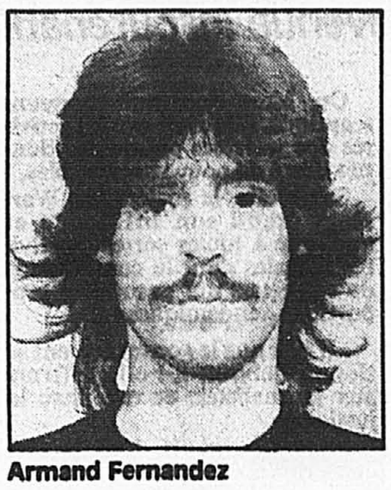

Armand Fernandez

une auto-patrouille de la police de la CUM, rue Saint-Laurent.

Il est fort possible, estiment les policiers provinciaux, que la jeune femme ait alors été blessée à la tête, puisque le pare-brise de l'auto du fuyard a été fracassé.

Dans les heures qui ont suivi, la police croyait être sur une bonne piste, un témoin ayant signalé à Info-Crime l'identité d'une jeune femme dont l'auto s'était écrasée contre une rétrocaveuse.

Après vérifications, les enquêteurs découvraient que les informations n'étaient pas pertinentes: non seulement la personne en question était morte, mais l'accident s'était produit deux jours plus tôt, à Pointe-aux-Trembles!

Recherché pour bris de conditions, Fernandez tentait d'échapper à des policiers de la CUM lorsqu'il a été atteint d'au moins deux ou trois coups de feu au thorax dans le tunnel menant au stationnement de l'hôtel Reine Elizabeth.

Il avait été pris en chasse à l'angle des rues Saint-Laurent et de Maisonneuve, où il avait foncé sur des policiers avec une voiture volée la veille à LaSalle.

Les responsables de l'enquête à la section des crimes contre la personne de la SQ devraient soumettre leur rapport au plus tard la semaine prochaine au coroner Roger Michaud. Ce dernier décidera ensuite s'il y a lieu de tenir des audiences publiques relativement à cette affaire.

Mont St-Hilaire: l'étudiant qui est tombé a fait preuve de témérité

GILLES ST-JEAN

■ L'étudiant tombé dimanche de la paroi rocheuse du mont Saint-Hilaire a été «chanceux» de ne pas se tuer, car de tels accidents ont fait des victimes, au cours des années passées, ont indiqué hier un porte-parole de la police de Saint-Hilaire et le responsable de la sécurité du Centre de protection de la nature, situé sur la montagne.

Rowan Lubde, un étudiant de l'Université McGill, âgé de 20 ans et originaire de l'Ontario, gravissait la paroi ouest du mont Saint-Hilaire en compagnie de trois amis, vers 14 h 30 dimanche, quand il a fait une chute de quelque 25 mètres après que le rocher auquel il s'était agrippé se fut détaché.

M. Lubde a été transporté à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, en fin d'après-midi, puis à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, en soirée.

Mme Andrée Villemaire, porte-parole de cette institution, a rapporté, hier, que le jeune homme se trouvait à l'unité des soins intensifs neuro-chirurgicaux, sous surveillance, mais qu'il était conscient et que son état semblait satisfaisant.

L'accident est survenu sur le versant le plus escarpé de la montagne, à environ 250 mètres d'altitude, a indiqué le sergent Michel Lapierre, de la police de Mont-Saint-Hilaire.

«Il y a eu des années où des alpinistes sont morts. Tous les ans, les pompiers doivent intervenir sur cette falaise», a précisé le policier au cours d'un entretien téléphonique.

Selon lui, Rowan Lubde et ses amis n'étaient pas des alpinistes expérimentés, tout au plus des promeneurs. M. Lapierre croit que l'étudiant ne portait même pas de casque protecteur. Ce qui l'a sauvé, c'est qu'il a roulé et non pas chuté sur 25 mètres, estime-t-il.

Pour sa part, M. Marc-André Langlois, directeur de la sécurité au Centre de protection de la nature, qui appartient à l'Université McGill, a souligné que des gardiens avaient fait redescendre 70 grimpeurs de ce flanc de montagne, cette année.

«Cet endroit est sujet aux éboulis, comme l'a montré l'accident survenu au jeune homme. C'est carrément un secteur de la montagne à éviter, mais c'est à croire qu'il faudrait une clôture en bas de la montagne pour dissuader les gens de l'escalader», a noté M. Langlois au cours d'un entretien téléphonique.

Selon lui, le groupe d'étudiants qui était venu au mont par autobus, a fait preuve de témérité: «Le temps n'était pas beau — il pleuvait — et ils n'avaient même pas de bonnes chaussures.»

M. Langlois a souligné que de nombreux promeneurs se faisaient jouer de mauvais tours sur le mont Saint-Hilaire, à chaque année, parce qu'ils sont mal préparés.

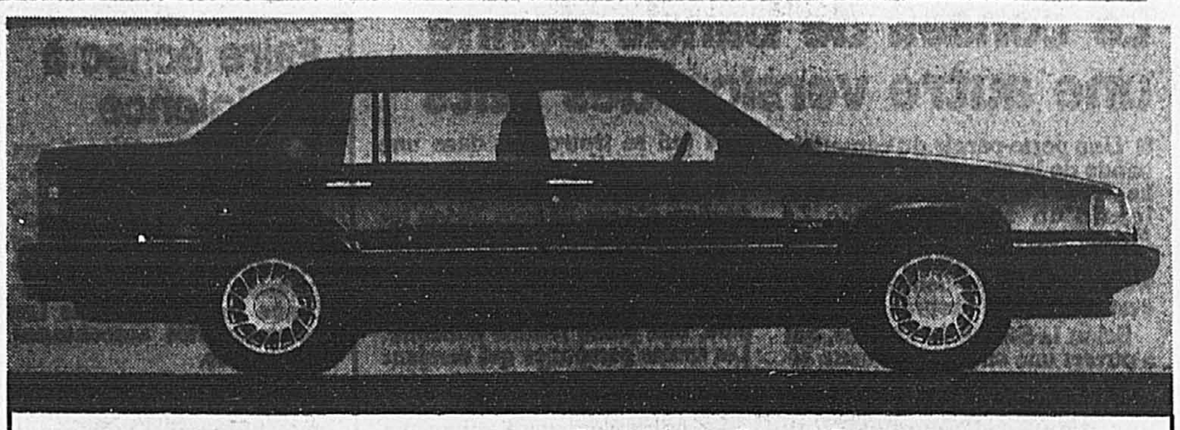

METTEZ VOS PRÉJUGÉS À L'ESSAI.

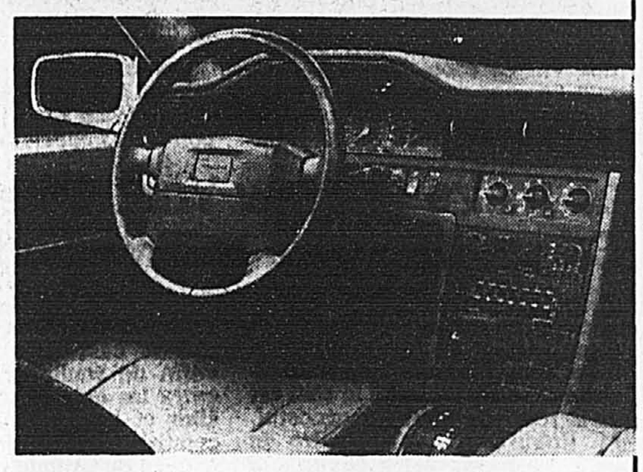

Drabe, lourde, dépourvue d'imagination. Idéale pour ceux qui ont des enfants.

Voici la berline Volvo 960.

Drabe, un moteur 6 cylindres en aluminium à 24 soupapes, qui développe 201 chevaux?

Lourde, une ligne de conception aérodynamique?

Dépourvue d'imagination, une boîte de vitesses automatique dotée d'un sélecteur qui vous permet d'adapter le train de roulement aux différentes conditions de la route?

Chose certaine, la 960 est une Volvo. C'est pour cela que c'est la première voiture en Amérique du Nord à posséder à l'arrière un coussin rehausseur repliable pour les enfants, sans oublier un système de protection contre les collisions latérales qui répond, aujourd'hui, aux normes du gouvernement américain pour 1997.

Sans compter qu'à 40 985 $*, c'est une valeur sûre.

Venez faire l'essai routier de la berline 960, et vos préjugés s'envoleront.

Sécurité avant tout. VOLVO

*Le prix de détail suggéré par le manufacturier pour la berline Volvo 960 est de 40 985 $. Taxes, équipement en option, frais de préparation, d'immatriculation et de transport en sus. Les prix peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. ©1991. Volvo North America Corporation. «Sécurité avant tout» est une marque de commerce de Volvo North America Corporation.

Chambly
Fort Chambly Automobiles Inc.
830, boul Périgny
658-6623

Dollard-des-Ormeaux
Jacauto Ltée
3612, boul St-Jean
626-8120

Laval
Boulevard Saint-Martin Auto Inc.
1430, boul. Saint-Martin
667-4960

Montréal
Up-Town Automobiles Ltée
5055, rue Paré
737-6666

Ste-Agathe-des-Monts
Garage Franke Inc.
180, rue Principale
(819) 326-4775

St-Hyacinthe
Automobiles Chicoine Inc.
855, rue Johnson
771-2305

Saint-Hubert
Lemenn Automobile Ltée
3839, boul. Taschereau
678-1220

St-Jérôme
Autonor Inc.
2344, boul. Labelle
Lafontaine
436-8211

Saint-Léonard
John Scotti Auto Ltée
4330, rue Jarry est
725-9394

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
83400203
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB *Multi points* — La Presse

Dale Carnegie®
FORMATION DE LEADERSHIP
Forme les leaders depuis 1912
3 PROGRAMMES POUR RÉPONDRE À VOS EXIGENCES!

1) LEADERSHIP	2) LA VENTE	3) LA PRÉSENTATION
• COMMUNICATION • CONFIANCE EN SOI • GESTION DU PERSONNEL	• CONCLUSION + DE VENTES • MAÎTRISE DES OBSTACLES • GESTION DU TEMPS	• STRUCTURATION DES IDÉES • RÉFLEXION SOUS PRESSION • VENTE DES IDÉES

Les programmes débutent bientôt!
composez: **285-1287**
Présenté par: R.W. Putnam & Assoc. Inc.
Dale Carnegie est une marque déposée de Dale Carnegie & Assoc. Inc.

5 jours seulement
financement
6,9%*
• POUR LES 12 PREMIERS MOIS
• BASÉ SUR UN FINANCEMENT DE 60 MOIS SUR TOUS LES MODÈLES TERCEL ET COROLLA EN STOCK.
SUJET À L'ACCEPTATION DU CRÉDIT. L'ACHAT DOIT AVOIR ÉTÉ CONCLU ENTRE LES 25 ET 29 NOVEMBRE 1991.
BROSSARD TOYOTA
8855, boul. Taschereau, Brossard 445 0577

«DES PRIX BONS À DIVULGUER... ET DES POINTS DU CLUB Z!»
Zellers EXTRA L'ÉCONOMIQUE

OSEZ COMPARER®

Avis présente une offre élégante.

Avis vous offre un tarif spécial pour attirer votre attention sur le luxe de la Cadillac Sedan de Ville : 54 $ par jour. Ce prix incroyable comprend 200 km gratuits par jour (20 ¢ par km supplémentaire). Adressez-vous à toute succursale participante Avis au Canada, en réservant 24 heures à l'avance (sous réserve de disponibilité). La voiture doit être retournée dans la ville où elle a été louée. Ce prix ne comprend pas les assurances facultatives, les taxes et les frais de service pour faire le plein. C'est parce que "nous y mettons du coeur plus que jamais" que nous pouvons vous offrir l'élégance d'une Cadillac à un tel prix. Notre but, comme toujours : vous louer la voiture qui vous convient à un prix raisonnable.

200 KM GRATUITS

54 $ par jour

Aux succursales participantes

CADILLAC SEDAN DE VILLE

Tarifs disponibles jusqu'au 15 décembre 1991.

Pour renseignements et réservations, appelez aujourd'hui :

1-800-321-3652

ou votre agent de voyages

AVIS MD

Nous y mettons du coeur plus que jamais.MC

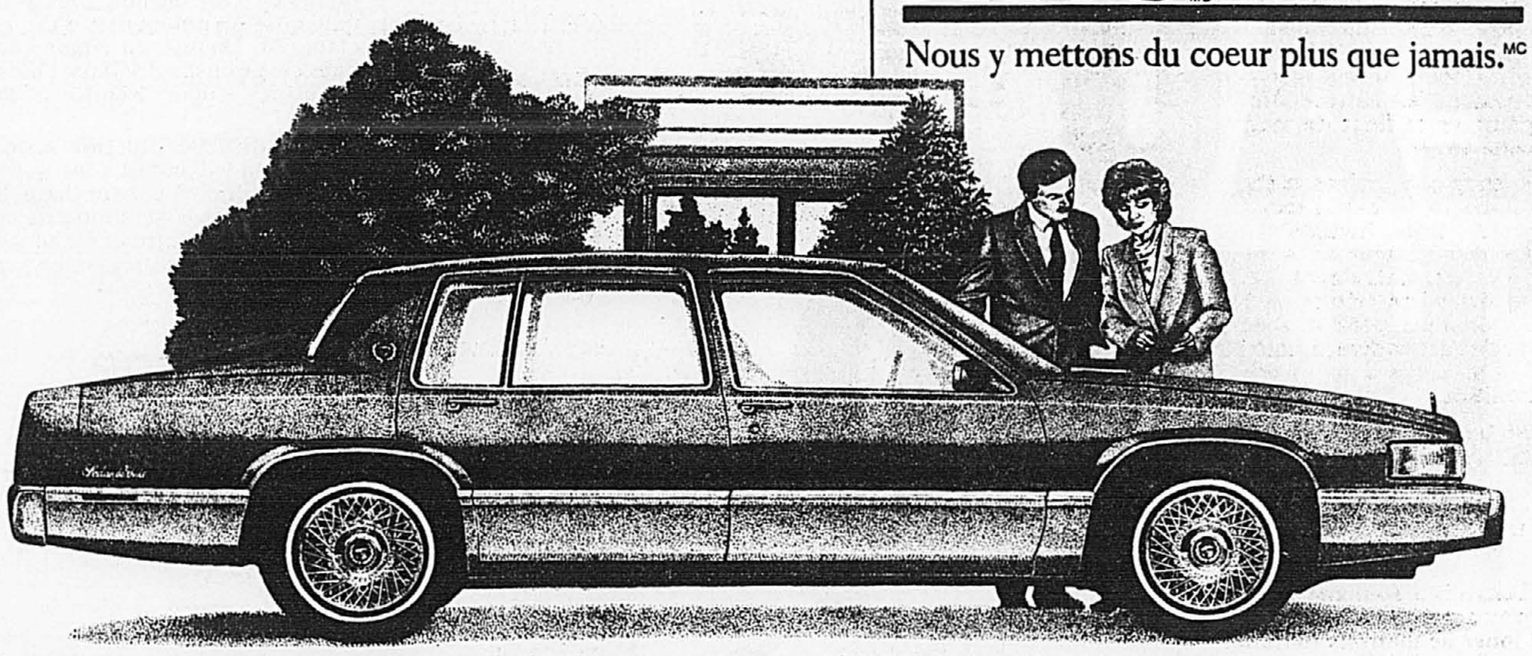

Avis loue des voitures GM. Cadillac Sedan de Ville.

© 1991 Aviscar Inc.

Toyota Centre-Ville réclame 2,85 millions d'une compagnie d'assurance

YVES BOISVERT

■ La société Toyota Centre-Ville, qui a récemment fusionné avec Moteurs de Salaberry, réclame 2,85 millions de dollars de la Compagnie d'assurance Union commerciale du Canada pour une vaste fraude commise par un groupe d'ex-employés de Moteurs de Salaberry et de complices de l'extérieur.

Depuis la mise au jour de ce réseau, à partir de 1988, certains ex-employés de Moteurs de Salaberry et d'autres sociétés ont fait l'objet d'accusations criminelles.

Moteurs de Salaberry était assurée contre le vol, mais son assureur a refusé de verser un sou, arguant que ce type d'activité criminelle n'était pas couvert par la police d'assurance. D'où cette poursuite, déposée hier en Cour supérieure.

Moteurs de Salaberry louait des voitures à long terme. Quand un client désirait en louer une, Moteurs de Salaberry achetait une automobile et, pour ce faire, obtenait du financement d'une succursale de la Banque de Nouvelle-Écosse.

La fraude mise au point par certains ex-employés de Moteurs de Salaberry et d'autres personnes au sein d'un réseau a duré de 1985 à 1988.

Il s'agissait, en gros, de faire financer des locataires « fantômes ».

Des compagnies intermédiaires étaient censées recruter des clients intéressés à louer une voiture chez Salaberry.

Ces compagnies fabriquaient de faux contrats de location à long terme, qu'elles amenaient à Moteurs de Salaberry. Moteurs de Salaberry achetait des voitures en conséquence, et la banque finançait le tout.

Le hic, c'est que ces compagnies de recrutement avaient en fait déniché des locataires bidon. Une fois en possession des voitures de location de Moteurs de Salaberry, elles les vendaient tout simplement !

Selon Toyota Centre-Ville, Moteurs de Salaberry s'est ainsi fait « voler » au moins 185 voitures de deux compagnies, pour des pertes sèches de 2 851 801 $.

Marchand d'autos d'occasion condamné pour avoir falsifié des odomètres

GILLES ST-JEAN

■ Un concessionnaire d'autos de Saint-Constant et trois membres de son personnel ont été condamnés, il y a quelques jours, à des amendes totalisant 75 100 $, en Cour du Québec, pour avoir vendu 23 véhicules d'occasion dont les odomètres avaient été trafiqués.

Thibert Automobile, qui a fermé ses portes depuis un certain temps, de même que son administrateur Georges Thibert, son directeur des ventes Marcel Thibert et un vendeur, Sylvain Jutras, avaient été accusés de diverses infractions à la Loi sur la protection du consommateur, relatives à la vente de véhicules d'occasion.

L'enquête, entreprise par l'OPC à la suite de plaintes de consommateurs, a révélé une supercherie bien organisée: certaines autos, vendues comme démonstrateurs au kilométrage peu élevé, étaient en fait d'anciens véhicules de location à court terme dont l'odomètre avait été trafiqué.

Selon l'OPC, Thibert Auto vendait des véhicules neufs à Automobiles Norgo, une société spécialisée dans la location à court terme, dont l'administrateur était M. Georges Thibert. Norgo revendait ensuite les voitures à Thibert Auto, qui leur faisait subir une cure de rajeunissement qui comportait entre autres... la modification de l'odomètre.

L'OPC en donne comme exemple le cas d'une Plymouth Sundance 1988 dont l'odomètre affichait 2913 km alors qu'elle en avait parcouru plus de 29 000 au cours de sa carrière de véhicule de location. Dans la presque totalité des cas, souligne l'Office, les odomètres des anciens véhicules de location avaient été soulagés de plus de 20 000 km.

Un porte-parole, M. Georges-André Levac, a souligné que l'Office avait entrepris des démarches pour faciliter l'indemnisation des clients lésés. À cette fin, l'OPC pourrait se servir de la caution de 100 000 $ contractée par Thibert Auto lorsqu'elle a acquis son permis de vente d'autos d'occasion.

AVANTAGES60 Zellers

EXCLUSIF AUX AÎNÉS, CLIENTS DE ZELLERS! 60 ANS ET PLUS. 3 000 POINTS DU CLUB Z EN Y ADHÉRANT! REMISE DE 15% LE 1er LUNDI DE CHAQUE MOIS.

★EXTRA! EXTRA!★

GRANDE OUVERTURE!

UN NOUVEAU MAGASIN ZELLERS!

LE SOLDE SE POURSUIT!

Solde: Du merc. au sam. 27 au 30 novembre 1991 MAGASINEZ TÔT!

Ouvert: Lundi-mardi 9 h 30 à 18 h Mercredi à vendredi 9 h 30 à 21 h Samedi 9 h à 17 h

Zellers EN VIGUEUR DU 27 AU 30 NOVEMBRE 1991 $1

Avec le bon, vous payez 2.96 lot

Prix de solde Zellers 3.96 lot

RABAIS DE $1 Protections féminines Vania, Ord. 5.19

Sur présentation de ce bon chez ZELLERS. Un seul bon acceptable à l'achat d'un article. Pas de valeur marchande. Sujet à toutes les taxes sur le prix de vente. En vigueur du 27 au 30 novembre 1991.

$1

Zellers EN VIGUEUR DU 27 AU 30 NOVEMBRE 1991 35¢

Avec le bon, vous payez 1.42 ch.

Prix de vente Zellers 1.77 lot

RABAIS DE 35¢ Gel à raser Edge 200 mL ou 10 rasoirs BIC, Ord. 5.19

Sur présentation de ce bon chez ZELLERS. Un seul bon acceptable à l'achat d'un article. Pas de valeur marchande. Sujet à toutes les taxes sur le prix de vente. En vigueur du 27 au 30 novembre 1991.

35¢

LA PLACE VERTU

3305 CÔTE VERTU, ST-LAURENT

GRAND NOUVEAU, GRANDS STUDIOS!

SPÉCIAL D'OUVERTURE: 42.50$* PERS./JOUR

Pour les Fêtes, profitez de cette offre sans pareille. Séjournez directement dans les pentes. Réservez un de nos nouveaux spacieux studios de 500 pi.ca. entièrement équipés, avec lit double et divan-lit.

Du 15 décembre 1991 au 16 janvier 1992. Séjour 2 nuits minimum.

Séjours en hôtel ou en condominium également disponibles.

Cet hiver, skiez Stoneham et pas ailleurs !

Stoneham

LA STATION TOURISTIQUE

(800) 463-6888

(418) 848-2411

*Tarif pour l'hébergement seulement, en occupation double, taxes en sus.

Fernand Daoust prône la solidarité et la souveraineté

C'est d'ailleurs sous le thème «Pour un Québec des solidarités» que le 22e congrès de la FTQ s'ouvre à Montréal

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ C'est un appel à la solidarité sous toutes ses formes que le président de la FTQ Fernand Daoust a lancé aux 1 200 délégués réunis en congrès. La solidarité pour réaliser la souveraineté du Québec. La solidarité pour obtenir le plein-emploi.

Le 22e congrès de la FTQ, qui se tient jusqu'à vendredi à Montréal, porte précisément sur le thème «Pour un Québec des solidarités».

Dans son discours d'ouverture de 37 pages, le président Daoust a fait de nombreuses allusions à la souveraineté, la liant à la politique de plein-emploi et la présentant comme le moyen de permettre au Québec de disposer de ses outils de développement.

«La FTQ propose l'adoption d'un projet de société fondé sur le plein emploi et elle appelle de tous ses voeux l'accession du Québec à la souveraineté. Ce sont là les conditions incontournables qui permettront à la société québécoise de devenir, enfin, ce pays qui nous appartient et que nous attendons depuis si longtemps.»

«Pendant tout ce temps qu'on perd à faire un pas en avant et deux autres en arrière, le Québec continue d'être privé des outils essentiels à son développement.» Souveraineté et plein-emploi «ne peuvent aller l'un sans l'autre», souligne-t-il.

M. Daoust est même sorti de son texte pour citer René Lévesque: «Nous sommes quelque chose comme un grand peuple.» Et M. Daoust de poursuivre: «A nous maintenant de doter ce peuple du Québec d'un pays réel.»

M. Daoust a été interrompu à quelques reprises par les applaudissements.

En atelier, durant l'après-midi, une proposition de «mobilisation pour la souveraineté» était d'ailleurs soumise à la discussion.

En plus de prôner la souveraineté, la proposition suggère aux syndiqués d'adhérer au Mouvement Québec, cette vaste coalition de tous horizons qui milite en faveur d'un référendum sur la souveraineté le plus tôt possible.

Cette proposition demande à «chacun des membres de la FTQ de joindre les rangs de Mouvement Québec, de travailler activement pour qu'un référendum sur la souveraineté du Québec soit tenu au plus tard à l'automne 1992 et à promouvoir cette souveraineté dans tous nos milieux de travail et auprès de tous les travailleurs du Québec».

Cette proposition ne semble pas du tout contestée jusqu'à présent, du moins en atelier.

Grande-Baleine

Le président Daoust s'est aussi permis quelques pointes au gouvernement Bourassa quant à sa gestion du projet hydro-électrique de Grande-Baleine.

«Le gouvernement Bourassa est en grande partie responsable du bourbier inextricable dans lequel ce dossier est maintenant enlisé et des risques réels qu'il soit abandonné. Peut-on imaginer comportement plus inepte que celui de ce gouvernement qui, par son manque de clairvoyance, sa suffisance et son absence totale de leadership, a permis qu'un projet de développement aussi avantageux pour le Québec soit mis en péril?», a lancé M. Daoust.

Climat économique

Le climat économique a été longuement abordé par le président de la FTQ: récentes fermetures d'usine, congédiements, concessions faites par des syndiqués, etc. «Ce n'est plus mensuellement ou hebdomadairement qu'on en voit fermer, c'est presque quotidiennement», s'est exclamé M. Daoust, en citant quelques cas: Consumer Glass, Pascal, les usines Angus, Kemtec et autres.

Cette difficile situation économique rend d'autant plus nécessaire la solidarité pour laquelle prêchait M. Daoust: solidarité entre syndiqués, entre chômeurs et travailleurs, entre centrales syndicales.

Plus d'une centaine de propositions à étudier

Presse Canadienne

■ Plus d'une centaine de propositions, allant d'un appui aux projets créateurs d'emplois en passant par la protection des travailleurs en cas de fermeture d'usine, seront étudiées par les 1 200 délégués de la FTQ.

Les délégués ont commencé hier à aborder le cahier des propositions, en atelier. Le congrès de la FTQ, qui a lieu à tous les deux ans, se tient jusqu'à vendredi.

Parmi les propositions, on en remarque une émanant de la Fraternité des ouvriers en électricité et de l'Union des opérateurs de machinerie lourde et traitant des méga-projets comme Grande-Baleine, Soligaz et Rivière Sainte-Marguerite.

Le texte demande à la FTQ de continuer et même d'amplifier son action qui favorise la mise en chantier de ces grands projets «tout en s'assurant que l'écologie et l'environnement soient respectés».

Fermetures d'usines

Conjoncture économique oblige, des propositions très fermes revendiquent des mesures de protection des travailleurs en cas de fermetures d'usines. Elles demandent notamment à la FTQ de se battre pour obtenir une loi pour contrer les licenciements collectifs et les fermetures d'usine.

Cette loi obligerait notamment les entreprises à communiquer annuellement leurs états financiers et leur plan d'investissement et de main-d'oeuvre. Les entreprises seraient aussi obligées d'accorder des congés payés pour la recherche d'emploi. Elles seraient aussi contraintes de verser une compensation égale à une semaine de salaire normale pour chaque année d'emploi. D'autres mesures protégeraient les régimes de retraite et en permettraient le transfert. Aussi, les employés seraient considérés comme les premiers créanciers privilégiés de l'entreprise qui ferme.

Libre-échange

Les délégués aborderont aussi la question du libre-échange et ce, dans une optique pas très favorable, si l'on se fie à une proposition d'une section locale du Syndicat des métallos.

«Qu'il soit résolu que la FTQ fasse les pressions nécessaires auprès des instances concernées afin de cesser toute forme de libre-échange», est-il mentionné.

Dans les attendus qui accompagnent la proposition, on mentionne que le libre-échange a «un effet négatif sur les emplois» et qu'il empêche les industries québécoises d'être compétitives, à cause de son effet négatif sur le taux de change.

D'autres résolutions portent sur le relèvement du salaire minimum à 7$ l'heure, la santé et la sécurité au travail, l'application du rapport Picard-Sexton dans la construction, etc.

La FTQ compte plus de 400 000 membres, ce qui en fait la plus grosse centrale syndicale au Québec.

L'HIVER S'ANNONCE BEAU ET CHAUD

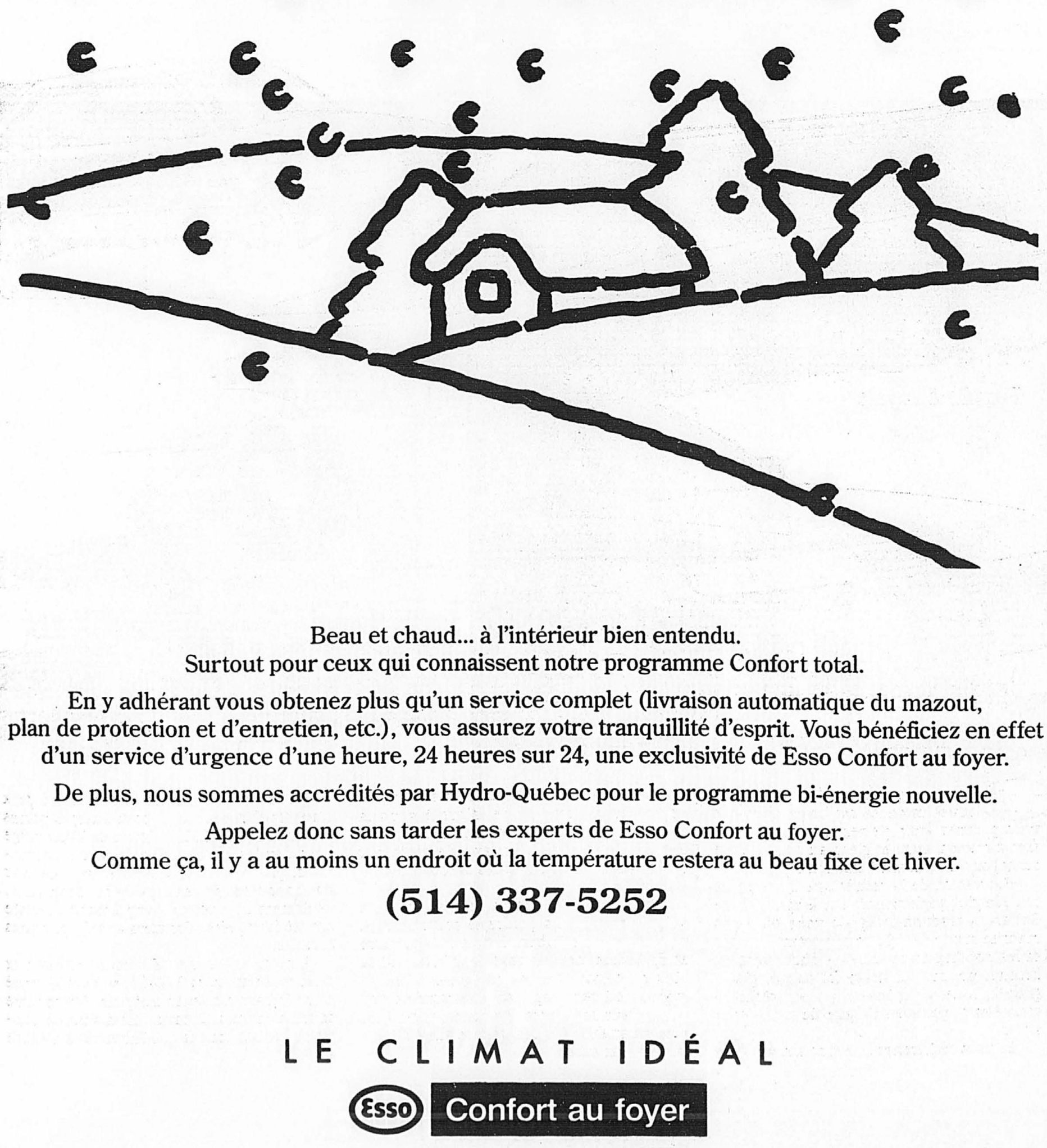

Beau et chaud... à l'intérieur bien entendu.
Surtout pour ceux qui connaissent notre programme Confort total.

En y adhérant vous obtenez plus qu'un service complet (livraison automatique du mazout, plan de protection et d'entretien, etc.), vous assurez votre tranquillité d'esprit. Vous bénéficiez en effet d'un service d'urgence d'une heure, 24 heures sur 24, une exclusivité de Esso Confort au foyer.

De plus, nous sommes accrédités par Hydro-Québec pour le programme bi-énergie nouvelle.

Appelez donc sans tarder les experts de Esso Confort au foyer.
Comme ça, il y a au moins un endroit où la température restera au beau fixe cet hiver.

(514) 337-5252

LE CLIMAT IDÉAL

Esso Confort au foyer

Hull craint le projet de loi sur l'alcool

Presse Canadienne

HULL

■ Le projet de loi québécois qui permettrait la vente d'alcool dans les dépanneurs 24 heures par jour ne plaît pas du tout aux élus hullois, qui craignent qu'une telle mesure ne vienne accroître les problèmes aigus de la promenade du Portage, déjà envahie certains soirs par une bande de jeunes fêtards ontariens à la recherche d'alcool introuvable chez eux à cette heure.

Le président du Comité du renouveau de la promenade, Claude Bonhomme, a indiqué hier que le conseil sera appelé ce soir, en comité général, à prendre position contre ce projet de loi.

«Pour le dernier appel, les gens vont se rendre au dépanneur. Il va y avoir des bouteilles de bière partout. Je vais me battre contre cela à mort», a lancé le conseiller Bonhomme. Ce dernier ajoute que «si cette mesure peut plaire aux gens de Montréal, ce n'est pas le cas en région».

Le conseiller Claude Lemay renchérit en indiquant que le conseil n'avait pas l'intention de laisser passer le projet de loi sans dire un mot. «Ce pourrait être catastrophique sur la promenade du Portage. Il nous faut faire des pressions. Tout l'Outaouais doit réagir», a lancé M. Lemay.

Le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, responsable de la Régie des permis de la Société des alcools du Québec, a indiqué vendredi qu'il ne voyait rien de mal à un tel projet de loi présentement à l'étude à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, M. Bonhomme a indiqué que le comité du Renouveau de la Promenade du portage continue son travail en vue de pondre un premier rapport proposant des recommandations au conseil pour solutionner les problèmes de la Promenade.

Malgré le calme relatif de certaines fin de semaines, le problème reste entier car beaucoup de visiteurs n'ont encore rien compris, soutient M. Bonhomme.

Les premières recommandations du comité pourraient toucher les règlements municipaux actuellement en vigueur ou inexistants qui permettrait d'assurer un meilleur contrôle.

La bibliothèque sonore de l'Inca menacée de fermeture

■ La bibliothèque sonore de langue française de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) est menacée de devoir fermer prochainement ses portes si le ministère des Affaires culturelles du Québec ne lui octroie pas la subvention attendue de 200 000 $.

Dans un communiqué de presse émis hier, l'INCA se plaint de n'être pas parvenu à obtenir quelque réponse que ce soit, à la suite de ses démarches, de la ministre Liza Frulla-Hébert ou de ses représentants. «Nous trouvons déplorable le fait que les bibliothèques publiques et spécialisées sont subventionnées par le gouvernement québécois alors que les services de livres parlés de l'INCA ne reçoivent aucun support financier, souligne la directrice du Service de la bibliothèque de l'INCA-Québec. Pourtant, la survie de la bibliothèque francophone de l'INCA, qui est d'ailleurs largement utilisée par la clientèle aveugle du Québec, dépend plus que jamais de sources de financement publiques afin de continuer à offrir à ses utilisateurs des services de qualité.»

La collection de la bibliothèque de livres parlés de langue française de l'INCA compte près de 4000 titres. Présentement, plus de 3000 clients aveugles ont accès gratuitement, en grande partie grâce à la générosité du public, à des romans tels que *Les Filles de Caleb* d'Arlette Cousture et à des biographies politiques comme *Attendez que je me rappelle* de René Lévesque et *Bourassa* de Michel Vastel. Chaque utilisateur de la bibliothèque emprunte en moyenne 45 titres par année.

Ford rappelle 641 562 véhicules

d'après AP

DEARBORN, Michigan

■ La société Ford a lancé un ordre de rappel portant sur 641 562 minivans Aerostar à moteur de 3 litres et automobiles Tempo et Topaz à moteur de 2,3 litres, afin de procéder à une rectification du système d'émission. En tout, 107 060 de ces véhicules, construits en 1990 et 1991, ont été vendus au Canada.

La compagnie précise que la jauge d'accélération risque de s'user prématurément, ce qui pourrait provoquer une émission d'oxyde de carbone excédant les normes gouvernementales.

Les propriétaires vont être avisés par courrier de prendre rendez-vous avec leur concessionnaire pour faire faire ce travail, qui sera effectué sans frais tant au Canada qu'aux États-Unis.

L'OUEST

Partagez notre point de vue. Vous y gagnerez.

Vous voulez gagner l'Ouest? Air Canada vous propose l'horaire le plus pratique et le meilleur service qui soient. Mentionnons le choix de la classe Affaires et du service Hospitalité[MD] avec présentation d'un film à bord, sur tous les vols. À notre point de vue, voilà pourquoi plus de gens d'affaires choisissent Air Canada vers l'Ouest.

Air Canada est la seule à desservir Vancouver sans escale, tous les jours. De plus, elle offre quotidiennement un vol sans escale vers Calgary et un service direct vers Edmonton.

Aéroplan[MC]

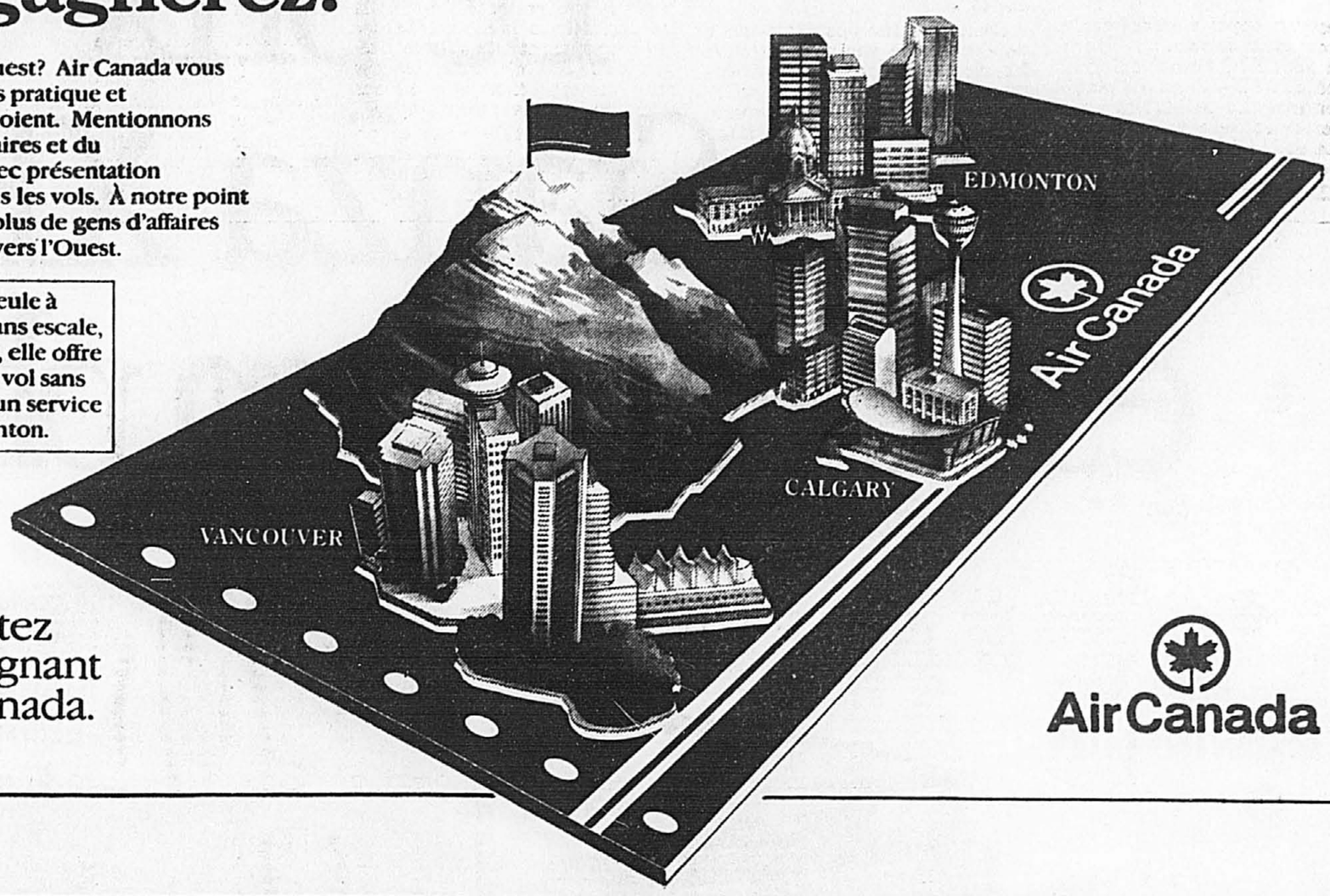

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

Air Canada

À VOUS LE CONTRÔLE CET HIVER!

LES SUBARU 1992 À TRACTION INTÉGRALE SONT MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

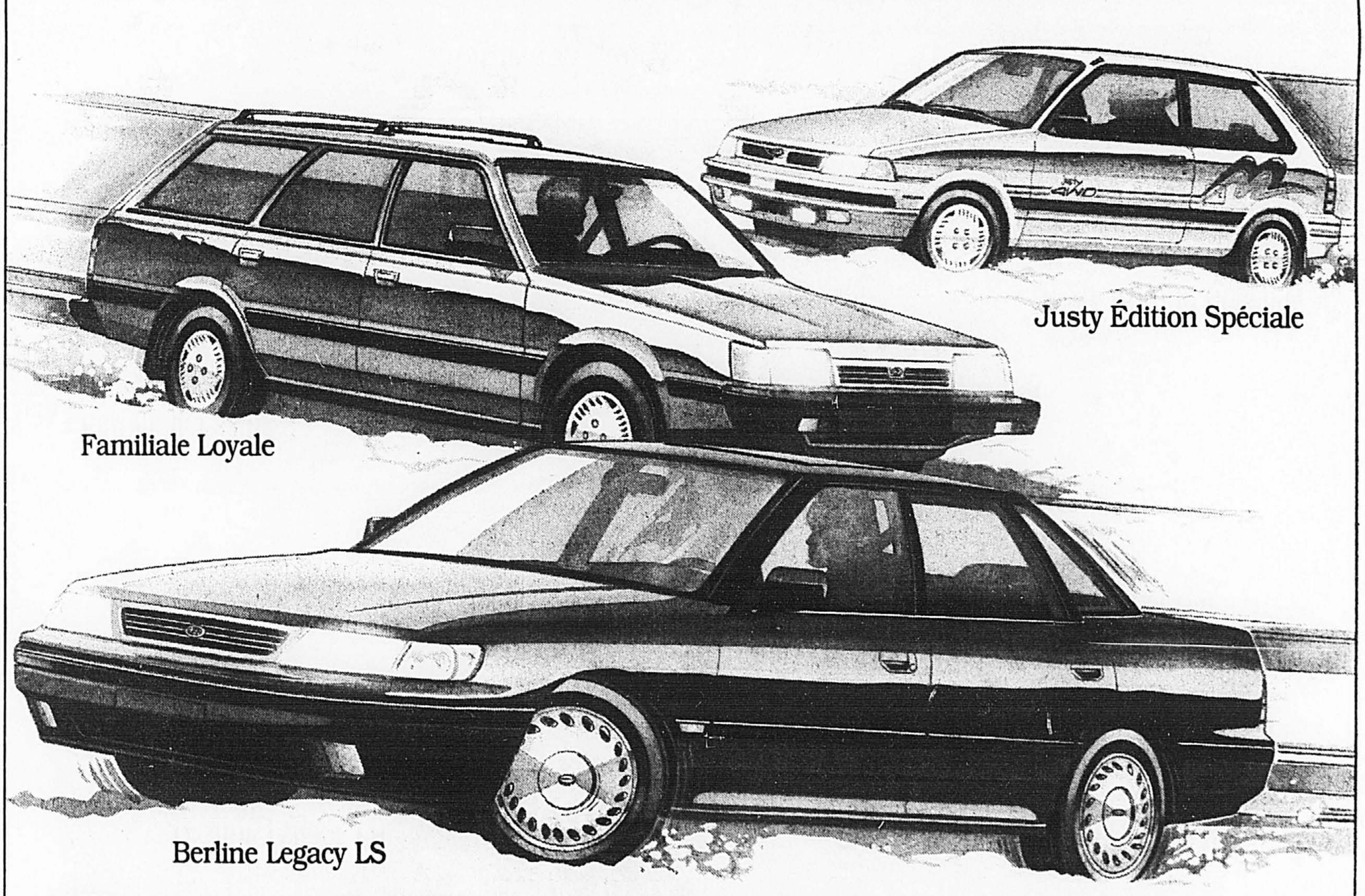

Justy Édition Spéciale

Familiale Loyale

Berline Legacy LS

Pourquoi patiner et glisser sur deux roues motrices cet hiver, alors que vous pourriez avoir pleinement le contrôle et filer à travers neige et glace au volant d'une sensationnelle Subaru à traction intégrale ?

Expression de la technologie de tenue de route la plus perfectionnée sur le marché, une Subaru à traction intégrale vous offre une maîtrise maximale. Quels que soient le temps et les conditions routières - pluie, verglas, bruine, poudrerie, neige fondante, glace, gravier, boue, ou même, chaussée sèche ! - vous êtes toujours en mesure de contrôler la situation.

Si vous recherchez une traction intégrale non seulement sécuritaire, mais aussi, agréablement fougueuse, alors à vous la Subaru Legacy 1992, une merveille nommée Berline de l'année deux ans de suite par l'Association des journalistes automobiles du Canada.

Vous voulez de l'espace de chargement et de l'économie sans perdre le contrôle ? À vous la familiale Subaru Loyale ! Sécuritaire et spacieuse, cette dévoreuse d'hiver est la plus en demande de sa catégorie. C'est le moyen idéal de transporter votre monde et vos bagages sur nos routes hivernales, et ce, à un prix imbattable pour une voiture aussi sécuritaire et spacieuse.

Vous voulez prendre le contrôle à prix d'aubaine? À vous la Subaru Justy 3 portes Édition Spéciale 1992 ! Livrée en blanc neige avec bandes sportives, enjoliveurs harmonisés, phares antibrouillards et radio-lecteur de cassette en équipement standard. Seulement 250 de ces Justy Édition Spéciale ont été fabriquées. Premiers arrivés, premiers comblés.

L'hiver approche. Pourquoi rouler sur deux roues motrices ? Offrez-vous la sécurité d'une Subaru à traction intégrale. Voyez votre concessionnaire Subaru. Et à vous le contrôle ! N'attendez pas que l'hiver vous déroute à tout bout de champ...

SUBARU
TRACTION INTÉGRALE

Le prix de la Stanza XE 1992 est beaucoup plus bas.

Comme vous pouvez le constater, nous avons fixé le prix de la Stanza XE 1992 le plus bas possible. Pour seulement 14 995 $, elle offre une foule de caractéristiques standard : servodirection à crémaillère, servofreins, radio MA/MF avec cassettophone, rétroviseurs extérieurs à commande électrique et beaucoup plus...

Vous constaterez aussi que la Stanza XE 1992 possède le moteur standard le plus puissant de sa catégorie : 138 chevaux à 5 600 tr/min ! Sans oublier qu'elle est protégée par l'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet au Canada.

À un prix aussi bas, n'attendez pas ! Passez vite chez votre très sympathique concessionnaire Nissan.

Votre *très* sympathique concessionnaire

NISSAN

*Prix spécial pour la Stanza XE 1992 avec transmission manuelle en vigueur pour un temps limité. Taxes, transport et préparation en sus.
**Sur approbation de crédit. Cette offre se termine le 30 novembre 1991.

Les séismes de jadis exaspèrent encore les historiens

d'après PC

QUÉBEC

■ La connaissance de la magnitude de l'épicentre et du foyer des tremblements de terre au Canada est maintenant presque instantanée grâce à l'informatique; par contre, la connaissance du passé, en particulier des séismes du Québec depuis Jacques Cartier, exaspère encore les historiens.

Alors que le séisme du 25 novembre 1988 au Saguenay (6,2 à l'échelle de Richter) hante encore l'esprit de beaucoup de gens, trois ans plus tard, le sismologue Maurice Lamontagne, d'Ottawa, a déclaré hier que la Commission géologique du Canada exploite de façon informatisée plus de 100 stations séismographiques partout au Canada.

« Ces stations, dit-il, sont reliées à un ordinateur spécialement programmé. Il saisit immédiatement les renseignements recueillis par les appareils enregistreurs, fait l'analyse des séismes qui ont une magnitude de plus de deux, et donne en moins de 20 minutes, comme c'est le cas pour l'Est du Québec, leur importance, leur longitude, leur latitude et la profondeur à laquelle ils ont eu lieu. »

Ainsi, si le réseau informatisé avait été en service le 25 novembre 1988, il aurait pu dire qu'il s'agissait d'un tremblement de terre important, qu'il a eu lieu à 18 h 46; sa magnitude était de 6,2; sa latitude de 48,12 et sa longitude de 71,18; quant à la profondeur, le foyer était à 29 kilomètres de la surface. Par une chance inouïe, des séismes précurseurs avaient attiré sur les lieux quelques jours plutôt des sismologues canadiens et américains.

Samedi dernier, à 20 h 17, un séisme de 2,6 a été rapporté dans Charlevoix. Le réseau canadien peut même enregistrer les explosions dans les mines de Thetford grâce à une station au mont Orford.

« Les sismologues, dit M. Lamontagne, sont en mesure de recevoir chez eux les renseignements sur les tremblements de terre de sorte qu'ils peuvent, le cas échéant, avertir immédiatement les responsables de la sécurité civile de son importance et de son épicentre ».

Pour sa part, un vieux routier des tremblements de terre au Québec, le jésuite Pierre Gouin, 71 ans, autrefois directeur de l'Observatoire du collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, a indiqué que la moitié des séismes relevés depuis l'arrivée de Jacques Cartier comportent des erreurs parfois importantes.

Ainsi, les recherches historique du Père Gouin permettent d'affirmer que le tremblement de terre de 1534 a eu lieu en fait 50 ans plus tard.

Pour en avoir le coeur net, le patient jésuite étudie à la loupe les documents d'époque se rapportant à moins d'un mois de l'événement. Dans son relevé des secousses ressenties au Québec, M. Gouin en est rendu à l'année 1870.

Cette année-là, le 20 octobre, le séisme a eu lieu dans la région de Charlevoix-Kamouraska; sa magnitude aurait été de 6,5. M. Gouin travaille depuis six mois à la cueillette et à l'interprétation de renseignements nouveaux sur ce séisme. Il a scruté les journaux de la Virginie, du Massachussett et de New York.

« C'est long! Quand vous réalisez, vous démontrez, que d'autres se sont trompés, a-t-il dit, il faut faire attention pour ne pas se tromper. J'espère, dit-en riant, avoir fini avant l'an 2000. »

La Commission géologique du Canada accorde beaucoup d'importance au travail de M. Gouin. Le Fichier des épicentres des tremblements de terre canadiens contient 24 000 épicentres de séismes survenus entre 1568 et 1988.

Valeur exceptionnelle
Anneaux en or 18 ct d'Italie
Seulement 300 $
à 425 $

Les boucles d'oreilles en forme d'anneaux en or sont à la base de tout coffret à bijoux féminin. Lorsqu'elles sont en or 18 ct et que leur prix est nettement abordable, elles deviennent alors des bijoux convoités.
Voici de beaux grands anneaux en or d'une collection italienne exclusive à Birks. Confortables, ils sont munis d'un fermoir solide et sécuritaire.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

Pseudo...croco !

En exclusivité chez Birks, voici une collection de portefeuilles en cuir gaufré façon crocodile pour homme et femme. Qualité excellente et prix étonnamment bas. En fauve ou noir.
Porte-billets 40 $; portefeuille-chéquier 70 $; portefeuille modèle plat 45 $; porte- monnaie rond 20 $. Non illustré : porte-cartes 30 $.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

10 30e ANNIVERSAIRE
10 JOURS VRAIMENT TRES EXCEPTIONNELS
ROCHE BOBOIS

10 Jours pour marquer 30 années.
Pour fêter son 30e anniversaire, Roche-Bobois vous offre 10 Jours à des prix vraiment très exceptionnels. Vous allez pouvoir vous offrir tout ce dont vous rêviez chez Roche-Bobois: Salons cuir ou tissu, meubles contemporains ou de style, tables repas, chaises, tables basses, lits, lampes, tapis, meubles de complément... C'est du 20 au 30 novembre, pour un anniversaire vraiment très exceptionnel.

Montréal. 1425, boul. René Lévesque Ouest. H3G 1T7.
Tél. (514) 871.9070.

Pour que ça roule
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE inc.
Montréal 937-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mtl-Est 254-6038

Un nouveau service dans La Presse

À compter de samedi, dans le TELE+ et dans votre horaire quotidien, nous publierons

Les codes PlusCodes^mc pour magnétoscope

Ces codes vous permettront d'enregistrer plus facilement vos émissions de télévision préférées.

Tous les détails, samedi dans *La Presse*.

Avez-vous des remords?
DERNIÈRE SEMAINE!

On passe l'éponge.
Système Nautilus gratuit.

Si vos godasses ont déjà traîné dans un club quelconque, placez-vous les pieds dans un Centre Nautilus Plus* version 91. Vous ne porterez plus à terre.

Pour vous en convaincre, on vous donne, à l'abonnement d'un an, le système Nautilus en plus d'une réduction avantageuse sur les frais initiaux. Mais seulement jusqu'au 30 novembre.

Y'a pas de mal à se faire du bien.
1-800-EN-FORME (sans frais)

Si vous êtes un de nos ex-membres: on oublie les frais initiaux et on vous offre le même tarif mensuel que vous aviez lors de votre départ.

Nautilus Plus

Anjou, Brossard, Côte-St-Luc *(Cavendish Club)*, LaSalle, Laval *(Le Carrefour)*, Laval *(Val des Arbres)*, Longueuil, Montréal *(Cour du Roi)*, Montréal *(Place Victoria)*, Pointe-Claire *(Mirabel Club)*, Repentigny, St-Laurent *(Côte-de-Liesse)*, St-Laurent *(Jules-Poitras)*, Ile-des-Soeurs, Ville Mont-Royal *(Centre Rockland)*

*Nautilus Plus inc. est une marque de commerce exclusive. Seul le Plus associé au terme Nautilus en garantit l'authenticité.

Nationair: aucune entente en vue avec les agents de bord

En attendant, des passagers se plaignent de retards et de l'unilinguisme anglais à bord des avions

Durée limitée!

HONDA ACCORD LX

À partir de

15 492,00 $ *

LES HONORABLES HONDA

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

* Modèle CB-754. Transport et préparation en sus.

GEORGES LAMON

■ Le Syndicat des agents de bord de Nationair demande une rencontre avec Nationair pour discuter des propositions qu'il a faites avant le lock-out du 19 novembre.

Dans une lettre envoyée hier au transporteur aérien, le syndicat affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, division du transport aérien) l'invite à manifester sa bonne foi en répondant par écrit aux propositions syndicales.

Rappelons que le lock-out décrété par Nationair est entré dans sa huitième journée et, pour le moment, rien ne laisse présager un déblocage rapide. Et ce, même si dans un récent communiqué Nationair se dit «toujours prête à reprendre les négociations».

Par ailleurs, à la suite d'une directive émise par le ministre fédéral des Transports, M. Jean Corbeil, sept inspecteurs ont été désignés pour resserrer les contrôles chez Nationair.

«On veille à ce que le personnel en service (pilotes, agents de bord, mécaniciens) soit vraiment qualifié et respecte les normes de leur formation», a expliqué hier à *La Presse*, M. Donald Beaulieu, du Service des relations publiques de Transport-Canada. «Si un inspecteur constate une incompétence, il peut interdire à un agent de bord, par exemple, de monter à bord.» Notre interlocuteur n'a pu dire toutefois si la chose s'était produite.

Pendant ce temps, Nationair a décidé de prendre les devants en avisant par tract ses passagers du conflit de travail avec ses agents de bord. Il est inhabituel qu'un transporteur use d'un tel procédé pour «informer ses passagers».

Dans ce tract, Nationair donne sa version du conflit de travail. M. Claude Lévesque, vice-président Marketing de Nationair, y rappelle que l'entreprise a mis sur pied un «plan continuité», approuvé par Transport Canada et lancé dès septembre, pour assurer la relève des 140 agents de bord mis en lock-out.

«Ce sont donc ces agents de bord qui auront le plaisir de vous servir avec le sourire aujourd'hui, note M. Lévesque. Ils ont subi avec succès tous les examens et les inspections très strictes de Transport Canada et nos sondages à bord indiquent que le taux de satisfaction des passagers est maintenant de 95 p. cent comparé à 89 p. cent avant la mise en place du plan continuité.»

Pourtant, on ne peut pas dire que la centaine de passagers québécois du vol 335 entre San Jose (Costa Rica) et Mirabel aient été satisfaits de l'accueil presque unilingue anglais qu'ils ont reçu sur le vol.

Selon Mme André Brunet, qui revenait dimanche de vacances, les agentes de bord étaient unilingues anglaises jusqu'à Toronto. «La fille qui traduisait en français n'était vraiment pas familière avec le français, elle ne faisait que baragouiner quelques mots, note-t-elle. Ça devait être son premier vol. Quant au pilote, alors là n'en parlons pas! Ça ne m'étonne pas que ça ne marche pas à Nationair. Ils sont déjà en difficulté et avec leur service unilingue, ça n'arrange pas les choses. La grande majorité des Québécois à bord de ce vol étaient d'accord pour boycotter ce transporteur à l'avenir.»

Coïncidence ou non, depuis le 20 novembre, Nationair a connu plusieurs retards. Ainsi sur le vol 299, Montréal-Bruxelles du 20 novembre, on a subi plus de deux heures de retard. Sur celui du 23, Montréal-Cartagena (vol 321), une heure trente. Dimanche, le vol 353 en provenance d'Acapulco a affiché un retard d'une heure vingt. Celui en provenance de San Jose (vol 335), une heure quarante-cinq. Quant au vol 533 venant de Puerto Plata, il est arrivé à Montréal avec une heure trente-cinq de retard.

La Presse a bien tenté d'obtenir des explications de la part de Nationair, mais en dépit de plusieurs appels, personne n'était disponible pour nous répondre.

La TÉLÉCOPIE *et le forfait*
FAXCOM *de Bell*

C'EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE!

Bell vous propose la télécopie en tenant compte de l'ensemble de vos besoins. D'abord, un choix de télécopieurs, dont le TF 181, parfaitement adapté aux besoins de la PME, que vous pouvez voir à la Téléboutique Bell. Ensuite, un choix de modalités de paiement, un service de diagnostic 24 heures et, bien sûr, la ligne de transmission.

Et comme vous devez souvent, et aujourd'hui même peut-être, faire parvenir des documents à l'extérieur de la ville, Bell vous suggère le forfait FaxCom^mc qui vous permet d'économiser jusqu'à

59%*

sur vos transmissions interurbaines par télécopieur et ce, partout au Canada et aux États-Unis**. Pour en savoir plus long sur nos télécopieurs et pour vous abonner à FaxCom, composez le

1 800 363-BELL

BORDEREAU DE TRANSMISSION

Heure: 9h20
À: Michel
De: Paul
Commentaires: Salut Michel, Comme promis, voici une copie du dernier budget ... à la date prévue!
Paul
Nombre de pages: 5

* Calculé sur la base d'une transmission de 35 secondes entre Toronto et Montréal; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.
** À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

Bell
des gens de parole^mc

Commerces ouverts le dimanche en Ontario

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

■ Queen's Park a enfin adopté hier un projet de loi qui autorise l'ouverture des commerces le dimanche pendant la saison des Fêtes.

Le projet de loi 115, adopté en troisième lecture après des semaines de débats parfois acrimonieux, permet également aux municipalités d'autoriser l'ouverture de commerces le dimanche en tout temps pour des fins de développement touristique.

Sauf que ce critère reste à être défini.

Le gouvernement NPD fait une entorse à ses principes en permettant cette libéralisation des heures d'affaires. En campagne électorale l'an dernier, il avait promis de s'y opposer pour protéger les droits des travailleurs.

Mais la population veut faire des courses les dimanches avant Noël et le jour de l'An, et les commerçants ont besoin des profits qui découleront de cette ouverture, a expliqué hier le ministre responsable de la loi, le Solliciteur général Allan Pilkey.

Quant aux droits des travailleurs, le projet de loi stipule que tout travailleur a le droit de refuser de travailler le dimanche s'il estime que l'attribution de travail est déraisonnable.

Le projet de loi oblige également l'employeur à accorder à son employé 36 heures consécutives de repos.

Queen's Park devait adopter ce projet de loi au plus tard cette semaine s'il voulait que les Ontariens puissent commencer leurs emplettes des Fêtes la semaine prochaine.

Pas de réglementation

C'est pourquoi il n'a pas attendu que la réglementation concernant les critère de «développement touristique» soit prête.

Depuis des mois, les députés débattent de cette réglementation mais ne réussissent pas à s'entendre. En fait, tout les aspects de cette loi — son bien-fondé, la date à laquelle les emplettes des Fêtes devrait commencer, les exemptions, etc. — ont fait l'objet de longs et pénibles débats chez les parlementaires.

En fin du compte, ce sont les municipalités qui décideront si leurs commerces pourront être ouverts les dimanches autres que les quatre dimanches de décembre précédant Noël.

En vertu du projet de loi, un commerce qui voudrait ouvrir ses portes le dimanche en dehors de la saison des Fêtes devra en faire la requête au conseil municipal. Le conseil est alors obligé de tenir des audiences publiques avant d'adopter un règlement. La ville est toutefois libre de refuser la requête, même si le commerce remplit tous les critères de développement touristique.

À Toronto, il y a de fortes chances que la ville soit très permissive. Le nouveau maire, Mme June Rowlands, a fait campagne sur l'ouverture des magasins le dimanche et elle est perçue comme étant proche du milieu des affaires qui réclame cette libéralisation des heures d'affaires depuis longtemps.

La question ne sera toutefois pas si simple car le projet de loi permet à tout citoyen d'en appeler d'une décision de la ville devant l'Office municipal de l'Ontario.

Une seule chose couvre aussi bien le pays que nous.

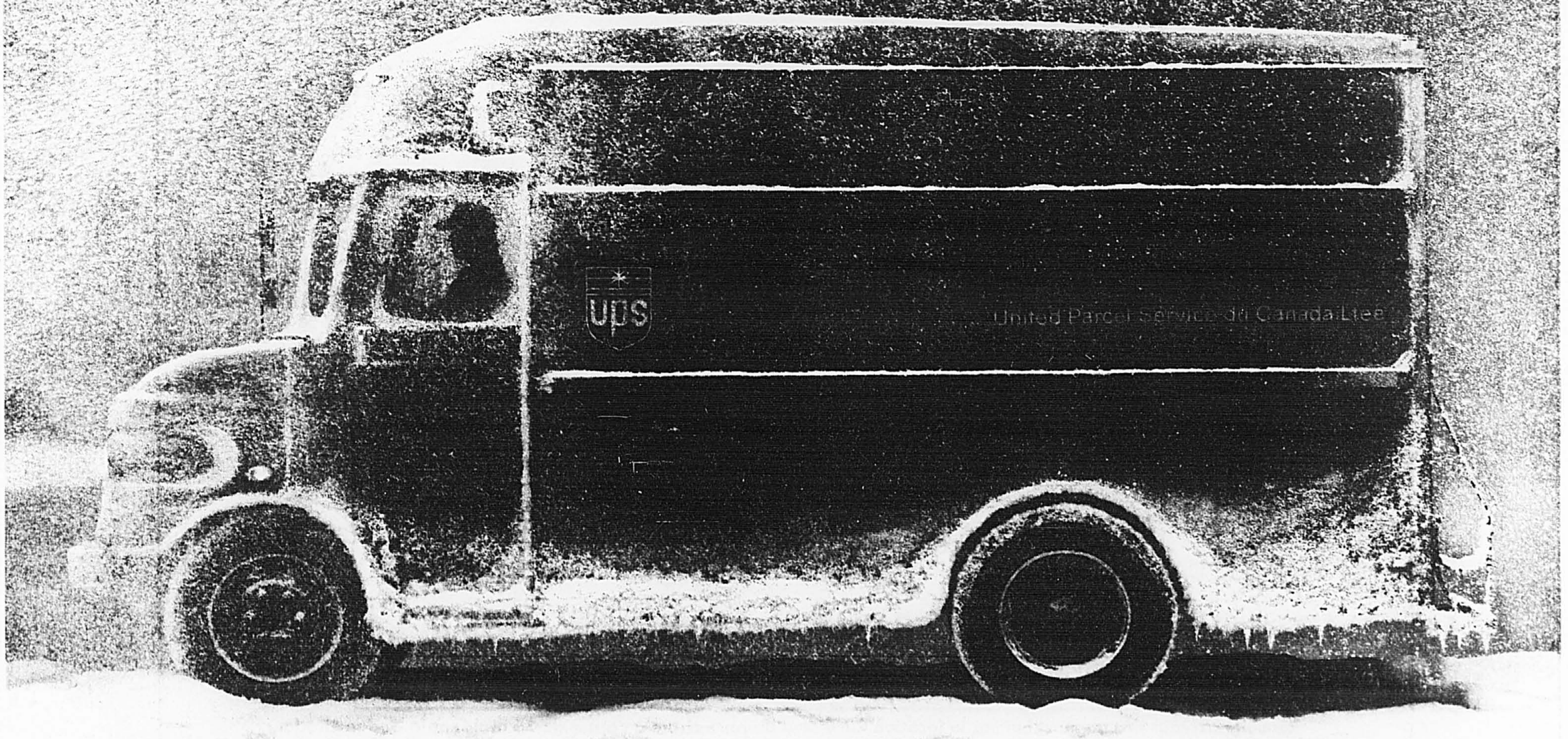

Mais contrairement aux flocons, nous, on connaît notre destination.

UPS dessert, par service air express, chacune des 11 416 000 adresses du pays, et chacune des 10 provinces par service au sol.

Nos tarifs sont parmi les plus bas sur le marché. Et nous pouvons vous assurer de l'heure précise d'arrivée car notre service est fiable et tient compte des horaires de correspondance.

Pour livrer d'urgence un colis ou un document d'un océan à l'autre, choisissez-nous. Non seulement on couvre tout le pays, mais on tombe pile en toutes saisons.

Pour nous, l'efficacité c'est une façon de penser.

Suspension de 5 ans proposée contre les médecins coupables d'agressions sexuelles

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les médecins reconnus coupables d'avoir agressé sexuellement leurs patients devraient être suspendus pour cinq ans et payer une amende de 20 000 $, propose un groupe de travail qui atténue ainsi la sévérité de ses recommandations antérieures.

Le groupe de travail sur les agressions sexuelles commises par des médecins avait d'abord préconisé la radiation à vie des médecins fautifs.

Le groupe recommande aussi que les médecins suivent avec succès un programme de rééducation avant de reprendre leur pratique.

Son rapport final de 300 pages a été rendu public hier, six mois après que le comité, dirigé par l'avocate torontoise Marilou McPhedran, eut soumis un premier rapport sur les solutions possibles au problème des médecins reconnus coupables d'avoir agressé leurs patients.

Ce rapport préliminaire avait fait sursauter le corps médical en recommandant de radier de la profession tout médecin trouvé coupable d'agression sexuelle.

Mme McPhedran, qui présentait le rapport de son groupe au Collège des médecins et chirurgiens d'Ontario, a expliqué que sa principale recommandation a été modifiée parce que la communauté médicale et la société en général préfèrent croire à la possibilité de la réadaptation des médecins fautifs.

Ce groupe de travail a été mis sur pied à la suite de plaintes concernant la façon dont le collège, responsable de la pratique de 22 000 médecins de la province, a traité les allégations de patients disant avoir été agressés sexuellement par des médecins.

Malgré le caractère moins sévère des recommandations du rapport final, Mme McPhedran estime que le document envoie quand même un message clair aux médecins. Les médecins ne pourront plus récupérer leur permis de pratiquer la médecine simplement en faisant appel à d'autres médecins pour venir témoigner en leur faveur. «C'est fini le temps où on arrivait en audience disciplinaire en disant 'je le connais, je l'aime bien, j'ai travaillé avec lui, je suis sûr qu'il n'y aura plus de problème';, et on laissait le médecin retourner tout bonnement à son cabinet», a-t-elle dit.

Le Collège a mis sur pied un comité qui évaluera les 60 recommandations du groupe de travail, dont plusieurs exigent des modifications législatives.

THERMOPOMPE CARRIER AVEC FOURNAISE AU MAZOUT OU AU GAZ

Seulement 15 88$* PAR SEMAINE

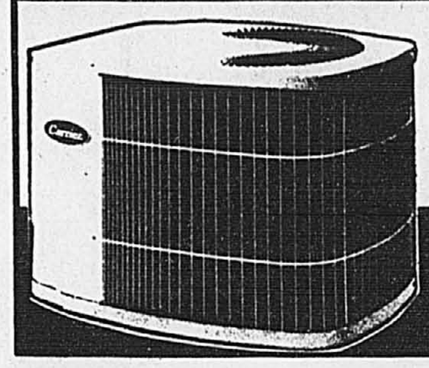

AUCUN ACOMPTE

*OUI seulement 15 88$ PAR SEMAINE

- Installation complète incluse
- Toutes taxes comprises
- Calcul basé sur 120 mois, après subvention d'Hydro-Québec (si admissible).

ECONO TECH

POUR INFORMATION APPELEZ-NOUS 733-1414

POUR LES FÊTES, VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU QUÉBEC VOUS OFFRENT :

Un taux de crédit du fabricant de 3,9 % pour 48 mois* OU 1 000 $ de remise*

Plus de protection au choix du client 7/115 groupe motopropulseur ou 3/60 pare-chocs à pare-chocs ††

sur la COLT 100, COLT 200 DODGE SHADOW PLYMOUTH SUNDANCE DE DODGE ET PLYMOUTH

MAIS NOËL VOUS RÉSERVE BIEN D'AUTRES SURPRISES :

Modèle	taux de crédit du fabricant pour 48 mois	OU remise de	Plus rabais sur les groupes d'options
SPIRIT/ACCLAIM	8,9%*	750 $*	jusqu'à 1 000 $†
DAKOTA	8,9%*	750 $*	jusqu'à 1 000 $†
CARAVAN/VOYAGER	8,9%*	750 $*	jusqu'à 500 $†
DYNASTY	8,9%*	750 $*	jusqu'à 1 000 $†

Renseignez-vous dès aujourd'hui sur la location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre de 36 mois sur la Dodge Shadow, la Plymouth Sundance, la Dodge Spirit, la Plymouth Acclaim, la Dodge Caravan, la Plymouth Voyager et la Chrysler Dynasty.**

L'AVANTAGE CHRYSLER

Profitez-en chez les concessionnaires Chrysler du Québec

*L'offre de taux de crédit du fabricant et l'offre de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Exemple : dans le cas d'un prêt de 10 000 $ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 3,9 %, les versements mensuels seraient de 225,34 $, le coût total de l'emprunt s'élèverait à 816,32 $, et le montant à rembourser, de 10 816,32 $. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise en argent de 1 000 $, le montant de la remise inclus dans le coût de l'emprunt détermine le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu s'élèverait à 1 816,32 $ et le taux d'intérêt réel serait de 9,32 % par an. Dans le second cas, (8,9 %/48 mois ou remise en argent de 750 $, sur les modèles admissibles), le coût de l'emprunt s'élèverait à 1 922,24 $, le versement mensuel serait de 248,38 $, et le montant à rembourser, de 11 922,24 $. Le coût de l'emprunt incluant le montant de la remise en argent dont vous ne vous êtes pas prévalu s'élèverait à 2 672,24 $ et le taux d'intérêt réel serait de 13,05 % par an. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Elle est en vigueur du 20 novembre 1991 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans le cas des véhicules loués à long terme par des particuliers, seule la remise s'applique. L'offre ne concerne que les véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage.

**Cette offre est distincte et exclusive de l'offre de taux de crédit et de remise en argent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

†La valeur des accessoires en option a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

††Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER